

Vivre à POMEYS

BULLETIN MUNICIPAL 2025

Édito



L'année 2025 s'achevant, c'est le moment de notre traditionnel bulletin communal.
J'ai l'habitude de commencer cet édito par un mot sur la situation internationale, qui, à un moment ou un autre, nous impacte tous.

Depuis quelques années on constate une détérioration des équilibres. Mais aujourd'hui les tensions engendrées par la guerre en Ukraine font malheureusement craindre le pire. Il n'y a pas, du côté russe, de volonté de mettre un terme à cette guerre, tant la volonté hégémonique de son dirigeant est avérée. Du coup notre sécurité européenne, que nous connaissons depuis 80 ans et à laquelle nous sommes si attachés, pourrait être menacée. On voit bien qu'il y a une volonté de tester la réaction des différents pays européens frontaliers de la Russie par quelques incursions de drones ou agressions informatiques. La France comme plusieurs voisins européens doit s'adapter. Cela passera peut-être par le retour du service militaire afin que le pays se prépare à un possible affrontement. On voit bien que personne n'a de prise sur ce régime, surtout pas les États Unis qui eux-mêmes se retirent de nombreux accords et coopérations internationales. Ces programmes permettaient, tout en collaborant, de maintenir des relations les plus cordiales possibles. Si on ne se parle plus, il y a danger.

Notre pays devra faire face à cette situation qui évolue en relançant des programmes d'armement. Alors qu'il y avait bien d'autres sujets à traiter et que la situation politique ne se prête pas vraiment aux grandes prises de décisions. A l'Assemblée Nationale nombreux sont ceux qui n'ont pas le souci de la Nation, obnubilés qu'ils sont par leur propre avenir politique. Les débats de nos élus nationaux renvoient aux citoyens une bien piètre image de l'action et surtout de l'inaction au niveau national.

Les français, nous dit on, se sentent plus proches de leurs élus locaux. Les sondages le montrent régulièrement. C'est, je pense, le résultat d'une manière de faire au niveau local, à savoir de respecter le plus possible l'adage : « Agir pour le bien du plus grand nombre ». A Pomeys comme dans bien des villages, nous sommes avant tout préoccupés par la vie de la commune et de ses habitants. Le taux de participation aux élections municipales montre bien que les citoyens sont intéressés à choisir ceux qui dirigent les collectivités locales.

Ce mandat touche à sa fin, les élections sont fixées pour le 15 et 22 mars 2026.

Ma décision était prise depuis 2020, je ne serai pas candidat pour ce scrutin. Après cinq mandats dont deux comme maire, je pense avoir fais ma part. Je laisserai à d'autres le soin de conduire les affaires de la commune.

Je voudrais remercier les deux équipes municipales avec qui j'ai travaillé ces douze dernières années. Leur implication et leur force de proposition ont permis de réaliser de nombreux projets. Depuis la réfection complète de l'école publique et du bâtiment Letrêve en passant par la création du local épicerie, de Mosaïk et de la courette attenante, à la construction de la Maison d'Assistantes Maternelles, les réalisations ont été diverses et variées. Avec pour objectif le développement de la vie de notre commune et de ses habitants.

Le maintien de nos écoles dans un contexte de recul de la natalité, a été une vraie préoccupation.

Un village sans école n'est plus vraiment un village. Une bonne partie de notre action a tourné autour de cette idée, garder toutes les classes. Depuis le PLU qui prévoit de construire à côté du village pour maintenir la proximité des familles, avec une offre de logements locatifs, à la MAM pour que les enfants soient gardés sur Pomeys.

Nous avons aussi été très attentifs au fonctionnement des écoles en étant à l'écoute des équipes enseignantes.

La garderie gratuite et la restauration scolaire préparée localement ont fait le reste.

Les effectifs sont importants et nos classes ne sont pas menacées de fermeture.

Avant la fin de cette année le Conseil actuel devrait décider d'engager les travaux de rénovation complète et d'agrandissement du bâtiment accueillant l'école des petits. Ainsi enfants et enseignants bénéficieront de locaux plus adaptés et économes.

Le vivre ensemble a été aussi notre préoccupation.

Mosaïk est un lieu de convivialité ouvert à tous.

Les salles municipales sont à disposition de nos associations qui font un travail formidable. La récente création du city-stade est un franc succès. D'autres jeux et équipements sont en court d'installation pour rendre ce lieu accueillant.

Sur ces deux mandats nous avons eu la volonté d'aller le plus possible dans le sens du développement durable. La rénovation énergétique des bâtiments a permis de grosses économies en kW et en euros. Le changement d'énergie a été fait dans un souci de décarbonation : passage en chaudières granulés bois ou en pompe à chaleur. Le projet de l'école intègre une PAC hybride qui, avec l'utilisation de gaz vert, sera très vertueux.

Toutes ces actions, réalisations, constructions, aménagements divers ont été réalisés avec bien évidemment le souci de ménager les finances de la commune. A chaque fois que cela était possible nous avons sollicité les subventions proposées par les différents partenaires que sont l'État, la Région, le Département ou la Caisse d'Allocations Familiales. Le financement s'est fait avec peu de recours à l'emprunt. Les finances de la commune sont saines avec de bons indicateurs financiers.

Tout au long de ces années nous avons pu apprécier le dynamisme de nos associations. Je ne vais pas toutes les citer, elles sont nombreuses avec des bénévoles investis et engagés dans leurs activités. Je voudrais ici les remercier pour leur action et leur temps consacré aux autres. Que ce soit le sport, l'animation, les écoles, la culture, tout le monde peut trouver à faire et participer. Le collectif est important à l'heure où la tendance est malheureusement au repli sur soi.

Les commerces sont aussi importants pour le bien vivre. Ce sont aussi des lieux de rencontre et de convivialité. C'est dans cet esprit que le Conseil avait décidé d'aménager un local plus grand pour notre épicerie afin d'y proposer plus de produits.

Il y a tout de même deux choses que je regrette de n'avoir pas pu réaliser.

Tout d'abord le projet de centralité du bourg. Nous avions envisagé la création d'une vraie place de village sur le site des jeux de boules. Mais faute d'avoir pu acquérir la cure et son terrain, le projet n'a pas pu aboutir.

L'autre était la réalisation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la salle des sports. Le Syder (Syndicat d'Energie) était d'accord pour les construire. Mais la réglementation a changé. Il faut maintenant auto-consommer l'énergie produite. La commune n'ayant pas un besoin suffisant au regard de la taille du projet, la rentabilité de l'opération n'était plus assurée.

Il reste encore à faire, évidemment. Les élus que vous choisirez en mars auront, j'en suis sûr, des projets et des ambitions pour notre commune, afin qu'il fasse bon vivre à Pomeys.

L'action communale ne s'envisage pas sans les agents. Secrétariat, propreté, entretien des espaces, garderie, bibliothèque, cantine, accueil du public, toutes ces tâches et d'autres encore sont réalisées chaque jour. Je crois pouvoir dire que nous avons la chance d'avoir une très bonne équipe. Je les remercie eux aussi pour leur implication, leur professionnalisme et leur disponibilité.

Notre secrétaire Anne Ttitz a choisi de nous quitter pour une autre collectivité ; je voudrais la remercier pour son engagement dans son travail. Amandine Ruynat a repris ce poste le 24 novembre, nous lui souhaitons la bienvenue.

En mon nom et en celui de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Très bonne année 2026 !

Jean-Marc Goutagny

Sommaire

VIE MUNICIPALE

Infos locales 4
Communication, location salles 5
Recensement, papiers d'identité 6
Prévention et lutte contre les incivilités 7
Etat civil 2025 8-9
Commission Voirie 10
Commission Bâtiment 11
Commission Vivre ensemble 12
Commission Finances 13
Commission Urbanisme 14
Commission Espaces verts 15
11 novembre, classe en 6 16
CCAS 17
Activités de loisirs 18
Maison d'assistante maternelles 19
Espace Mosaïk 20

VIE ÉDUCATIVE

École publique des Petits Pommiers 21
OGEC 22
École privée St Exupéry 23
APEP 24

VIE ASSOCIATIVE

Chasse St Hubert 25
Chorale Chantefontaine 26
Comité des fêtes de Pomeys 27
Club Étoile du soir 28
Gag'gonerie 29
Neylière Avenir 30
Maison des jeunes 30
Vélocithèque 31

VIE SPORTIVE

Association Sportive de Pomeys 32
BUHL 33
Tennis de table 34
Amicale boules 35

VIE EXTRA-MUNICIPALE

GELF 36
Arpamoly 37
Archipel et Pomeys : 40 ans de liens 38
Solidair-aidants 39
France services 40
Parc éco habitat 41
CCMDL Ordures ménagères, déchets 42-43
Le conseil de développement des Monts du Lyonnais 43
Groupement des 4 Cantons 44
À votre écoute 44
Association La Fabrik 45
Relais petite enfance 46
Com'Monly 47
Le SIMA Coise 48-51



BULLETIN MUNICIPAL 2025

Responsable de publication
Jean-Marc Goutagny, maire

Organisation et Rédaction
Monique Rageys
Nicolas Berger
Angélique Pibolleau

Conception Graphique
Mickaël Pibolleau

Impression
EGF Sainte-Foy-L'argentière

Crédit photos
Adobe Photo stock
Photo couverture : Mickaël Pibolleau
Mairie de Pomeys

– infos locales –

Mairie
478 rue du Tilleul
69590 POMEYS
Tél : 04 78 48 42 25
Fax : 04 78 44 30 78
mairie@pomeys.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h00 à 12h00 14h00 à 17h30	9h00 à 12h00	14h00 à 18h00	Le dernier samedi du mois de 9h00 à 12h00



Les vœux du Maire
auront lieu
dimanche 18 janvier
à 10h30
à la salle des sports St ROCH

Distribution des sacs poubelles
vendredi 6 et samedi 7 février
de 8h00 à 12h00
au local technique
21 impasse des flâches

– Arrivées & Départs –

Tout au long de l'année, la population de Pomeys évolue au gré d'arrivées de nouveaux habitants et départs de certains vers d'autres communes. Pour faciliter le travail de la mairie, il serait souhaitable que les personnes concernées se présentent en mairie pour faire connaître au secrétariat l'évolution de leur situation.

- Communication -

Les moyens de communication suivants sont mis à votre disposition

Site internet
Surfez sur www.pomeys.fr

Facebook
Consultez notre page pour voir les informations du village

Correspondants presse
LE PROGRÈS : Agnès GRANGE agnesgrange@hotmail.fr
LE PAYS : Thomas THIZY lepays.pomeys@mailo.com - 06 59 56 89 39



Panneau Pocket
Téléchargez l'application



- Salles communales -

Tarifs de location 2026

Description	Salle Jean letrêve	Salle des anciens	Salle polyvalente saint roch	Salle associative du foot
Pomeyères				
Journée + Soirée	/	/	/	**90 €**
Forfait Week-end	**310 €**	/	**690 €**	/
Complément salle J.LETREVE (sous condition)	/	**45 €**	/	/
Hall d'entrée, bar, sanitaires	/	/	**60 €**	/
Vins d'honneur	**130 €**	/	**255 €**	
Mise à disposition après funérailles	**60 €**	**45 €**	/	/
Uniquement pour un goûter l'après-midi	/	**45 €**	/	/
Associations pomeyères				
Journée + Soirée	Gratuit	/	Gratuit	Gratuit
Réunion, AG...	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Bal public ou réveillon	/	/	**825 €**	/
Extérieurs (habitants, entreprises...)				
Journée + Soirée (semaine)	/	/	/	**110 €**
Forfait Week-end	**400 €**		**1025 €**	
Associations non Pomeyères				
Journée/Soirée	**310 €**	/	**1025 €**	/
Réunion, AG...	**310 €**	/	**1025 €**	/

Pour que la réservation soit effective, il sera demandé :

- Un chèque d'arrhes
- Un chèque du solde de la location
- Un chèque de caution
- Le contrat de location rempli, accompagné d'une attestation d'assurance

Un état des lieux sera effectué à la remise et à la réception des clés.

- Recensement citoyen -

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT... C'EST OBLIGATOIRE !

Ce que dit la loi : Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité du jeune
- Livret de famille
- Un justificatif de domicile

La Mairie établira une attestation de recensement à conserver précieusement (aucun duplicata ne pourra être délivré ultérieurement).

Les données issues du recensement permettront l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.





- Carte d'identité / Passeport -

La commune de Pomeys n'est plus habilitée à délivrer les cartes nationales d'identités et les passeports. **Merci de bien vouloir contacter la mairie de Pomeys pour obtenir toutes les informations nécessaires.**

Pour gagner du temps, vous pouvez faire une **pré-demande en ligne** sur le site : **http : //predemande-cni.ants.gouv.fr**

Ensuite, vous pouvez prendre un rendez-vous dans la mairie de votre choix équipée d'un dispositif de recueil (St Symphorien sur Coise, St Laurent de Chamousset, Chazelles sur Lyon...).

Veillez à anticiper votre demande car les délais sont relativement longs.

- Incivilités -

1. AYONS UNE ATTITUDE CITOYENNE

Respecter le principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Le brulage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets (végétaux...) est INTERDIT.
Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Bien qu'interdit, le brûlage des déchets verts reste une activité pratiquée qui contribue à la dégradation de la qualité de l'air en Auvergne Rhône-Alpes. Différents polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, entraînant un risque accru pour la santé.
Le brûlage de déchets verts est interdit depuis de nombreuses années, et peut faire l'objet d'une contravention de 450 euros. En vertu de ses pouvoirs de Police, le Maire est habilité à dresser un procès-verbal. Pourtant, on estime que 10 % des foyers pratiquent le brûlage à l'air libre des déchets de jardin, contribuant ainsi de manière significative à la pollution de l'air.

Pourtant, des solutions alternatives respectueuses de la qualité de l'air, individuelles ou collectives, existent : broyage, compostage, paillage, collecte en déchetterie... Il convient donc d'appliquer ces pratiques alternatives pour limiter les émissions de polluant atmosphérique ayant une incidence négative sur la santé.



http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/agir-pour-la-qualite-de-l-air-en-auvergne-rhone-a13973.html



2. NUISSANCES SONORES

Afin d'éviter les gênes et tensions avec le voisinage, il est important d'avoir connaissance de la réglementation.
L'arrêté préfectoral N°2015-200 du 27 juillet 2015 relatif à la lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués en respectant les horaires ci-dessous :
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h00

3. SALUBRITÉ PUBLIQUE : DÉJECTIONS CANINES

De plus en plus de déjections canines encombrent nos trottoirs et nos espaces verts, de quoi mettre de mauvaise humeur et ce n'est pas acceptable. Pensez aux personnes qui entretiennent ces espaces, aux piétons, aux poussettes... Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée ne devienne pas des toilettes publiques canines.

Pour rappel, voici ce que dit la réglementation :
Article R.633-6 du Code pénal : « Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation ».



- État civil -

Naissances

Nom	Prénom	Date de naissance	Parents
BLANCHARD	Aloïs	10/02/2025	**BLANCHARD** Alexis et **PONCET** Noélie
CORREIA ERNESTO	Luena	04/03/2025	**CORREIA ERNESTO** Telmo Miguel et **GOMES CORREIA** Angela Sofia
BONNARD	Alex	27/03/2025	**BONNARD** Freddy et **PONCET** Marie-Laure
CHAMBE VILLE	Anna	28/04/2025	**CHAMBE** Victor et **VILLE** Amandine
BRUYERE	Hina	16/08/2025	**BRUYERE** Valentin et **PANIER** Vanessa
BACHAR	Isaac	23/08/2025	**BACHAR** salam et **DEL CIOTTO** Agathe
BROSSARD	Lila	27/08/2025	**BROSSARD** Anthony et **CHOMER** Alexane
BROSSARD	Côme	27/08/2025	**BROSSARD** Anthony et **CHOMER** Alexane
CHAMBAS VALANTIN	Abel	11/09/2025	**CHAMBAS** Morgan et **VALANTIN** Déborah
GOUTAGNY	Maël	17/09/2025	**GOUTAGNY** Sébastien et **RAMPON** Agathe

Mariages

8 mars 2025	**BISCAIA CORREIA** Stéphanie et **LHOPITAL** Gaëtan
7 juin 2025	**MASSARD** Laurène et **THIZY** Matthieu
14 juin 2025	**RAYMOND** Yohann et **BLANCHARD** Clélia
28 juin 2025	**DESFARGES** Nicolas et **GRANGE** Stéphanie
23 août 2025	**ULMER** Mélanie et **KOZIOR** Fabian

Décès

13 février 2025	Mme **BOUVET** Georgette
6 mars 2025	Mme **GUYOT** Antoinette
20 mars 2025	Mr **USALA** Raymond
27 mars 2025	Mme **Séon** Anne-Marie épouse GRANJON
17 avril 2025	Mr **CHILLET** Pierre
18 avril 2025	Mme **Morin** Yvette épouse **SERRAILLE**
24 avril 2025	Mme **VIRICEL** Marie épouse **BLANCHON**
13 mai 2025	Mr **GIRAUD** Jean



- Mariages -



Stephanie et Nicolas Desfarges



Stephanie et Caetan Lhopital



Yohann et Clélia Raymond

- Naissances -



Côme et Lila Brossard



Alex Bonnard



Maël Coutagny



Alois Blanchard

- Commission voirie -

Au cours de l'année 2025, la commune a poursuivi ses efforts pour entretenir et améliorer le réseau communal. Afin d'optimiser les conditions de travail des agents et d'accroître leur autonomie, le tracteur communal a été complété par plusieurs équipements : **une benne**, **un godet hydraulique**, **une remorque** ainsi qu'**un lève-palette** pour le chargeur. Ce nouveau matériel apporte une aide précieuse et facilite grandement les interventions quotidiennes des agents.

Comme chaque hiver, les agents communaux ont procédé à la mise en place des barrières à neige puis au déneigement des voies communales. Suite à la tempête du mois de mars, ils sont également intervenus rapidement pour dégager la route de Saconay, coupant et évacuant les arbres tombés sur la chaussée.

Tout au long de l'année, de nombreuses opérations d'entretien ont été menées : nettoyage des saignées sur les chemins, curage des fossés, balayage des routes après les épisodes d'intempéries et fauchage de l'ambroisie. Le fauchage des chemins communaux a, quant à lui, été confié à l'entreprise MMTP.





« le tracteur communal a été complété par plusieurs équipements : une benne, un godet hydraulique, une remorque ainsi qu'un lève-palette pour le chargeur. »

Les agents ont également refait le collecteur du drain au stade de foot, afin d'optimiser la récupération des eaux pluviales qui seront **stockées dans la citerne souple**.

Enfin, en plus de la pose des barrières de sécurité nécessaires lors des différentes animations locales, notamment à l'occasion du Tour de l'Avenir, les agents communaux ont procédé à l'installation des décorations de Noël, contribuant à l'ambiance festive de fin d'année.

Grâce à l'implication constante de l'équipe technique et au renouvellement du matériel, la commune continue d'assurer un entretien régulier et de qualité de ses voiries, au service du confort et de la sécurité de tous les habitants.





« chemin de Bois Gerin »

« Lotissement allée du Château de Pluvy »

Avec l'enveloppe budgétaire attribuée par la Communauté de Communes, d'un montant de 36.920 €, plusieurs travaux ont été réalisés au cours de l'année :

- **Chemin des Giraudes et chemin de Bois Gerin :** renfort d'un côté de la chaussée en cours d'affaissement,
- **Chemin de Champy et route de Saconay :** réfection des enrobés suite à un affaissement de la chaussée,
- **Lotissement allée du Château de Pluvy :** remplacement du gravier (gord) par de l'enrobé perméable afin d'éviter le désherbage récurrent de ces allées,
- **Rue du Tilleul :** création de deux passages piétons pour sécuriser la traversée des habitants.

Pour l'année 2026, il est prévu de terminer les aménagements de l'allée du Château de Pluvy ainsi que la sécurisation de l'arrêt de bus du Couzon, afin d'améliorer encore la sécurité et le confort des usagers.

La commission voirie vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

- Commission bâtiment -

L'ANNÉE 2025 A DÉBUTÉ AVEC D'IMPORTANTS TRAVAUX DE RÉNOVATION À LA SALLE SAINT-ROCH

Les vestiaires, le local arbitre, les sanitaires, l'infirmerie ainsi que le hall d'entrée ont été entièrement remis à neuf.

Les luminaires ont été remplacés par un **éclairage LED intégral**, associé à des **détecteurs de présence** afin de limiter la consommation énergétique. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise **FB3S (Freddy BONNARD)** de Pomeys.
Les **peintures et faux plafonds** ont, quant à eux, été refaits par l'entreprise **FILLON Christophe**, également basée à Pomeys.
Enfin, l'entreprise **Pascal & Thomas FAURE** de Saint-Denis-sur-Coise est intervenue pour **le remplacement de plusieurs radiateurs, des pommeaux de douche**, ainsi que pour le **désembouage des réseaux de chauffage**.



Rappel important : il est formellement interdit de franchir la clôture de la citerne ou d'y jeter quelque projectile que ce soit, sous peine de sanction.

Toujours sur le site de Saint-Roch, **une clôture rigide** a été installée afin de **sécuriser la citerne souple**.
Ces travaux ont été confiés à l'entreprise **LA JARDINIÈRE** de Saint-Symphorien-sur-Coise.
L'enduit de façade du local technique attenant à la citerne a été réalisé par **les élèves de la MFR du Val de Coise**, que nous remercions pour leur implication.

INAUGURATION DE LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

Les travaux de la MAM étant désormais terminés, son inauguration a eu lieu le samedi 8 mars 2025 en présence de :
- Mme la Sous-Préfète Charlotte CREPON
- Mme la Présidente du Conseil d'administration de la CAF, Mme Edith GALLAND
- M. Thomas GASSILLOUD, député de notre circonscription
- M. Régis CHAMBE, président de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

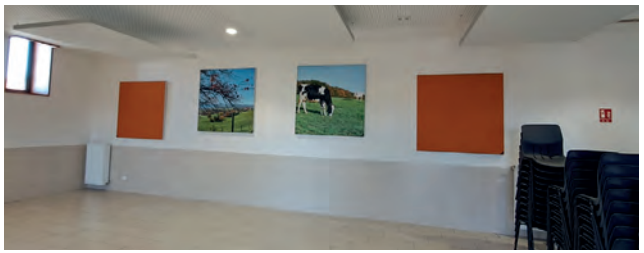
Étaient également présents le constructeur FR Immobilier, les assistantes maternelles, les familles et leurs enfants, les élus ainsi que de nombreux Pomeyères.
La cérémonie s'est clôturée par un moment convivial autour du verre de l'amitié.





AUTRES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

- **Un support d'affichage** a été installé à l'entrée du village afin de permettre aux associations de communiquer sur leurs futures manifestations.
- Le **préau de la mairie** a fait l'objet d'une **remise en état nécessaire**, réalisée par l'entreprise **BLANC BARRANGE** de Saint-Laurent-de-Chamousset.
Les poutres d'origine, encastrées dans le mur, étant fortement dégradées, **une muralière** a été posée pour **rehausser la toiture** à sa position initiale.
Le préau est désormais paré pour plusieurs décennies !
- Pour améliorer **le confort acoustique de la salle Jean Letrève**, des études ont été confiées à l'entreprise **SILEOPTA**.
Ces travaux ont abouti à la **pose de 18 panneaux acoustiques** (9 au plafond et 9 en façade).
Les panneaux muraux ont été habillés de **photos du village** proposées par **Mickaël PIBOLLEAU**, offrant un résultat à la fois **esthétique et performant**, apprécié de tous les usagers.
- Enfin, suite à plusieurs **cambriolages** à l'épicerie d'Adrien, **des rideaux métalliques** ont été installés afin de **sécuriser le site.**





La **Commission Bâtiment** remercie l'ensemble des entreprises et partenaires ayant contribué à ces réalisations et vous souhaite de **très belles fêtes de fin d'année 2025 !**

- Commission Vivre ensemble -

Suite au franc succès du city stade depuis juillet 2024, les commissions Vivre Ensemble et Espaces Verts ont poursuivi leur réflexion pour aménager les abords du city.
Dans un premier temps, **deux tables de pique-nique** ont été installées sous les bouleaux par les agents, d'autres viendront s'y ajouter, ainsi que des bancs et des poubelles.
Une tyrolienne a été installée sur le devant du city (photo en cours de travaux). Sur la partie arrière, d'autres jeux pour enfants prendront place.
A la fin des travaux d'installation, le site sera sécurisé.
Ces différents aménagements permettront aux Pomeyères de tout âge de profiter de ce nouvel espace de jeux variés.



La municipalité a toujours eu à cœur de maintenir **un lien étroit avec l'ensemble des associations** et de favoriser le dialogue et les échanges entre ces dernières.
Notre soutien envers les associations, se traduit par **la mise à disposition des salles**, l'aide apportée par les agents lors du **transport de matériel** et le **financement de certains évènements exceptionnels :**
- Apéritif lors de la fête des classes,
- Feu d'artifice lors de la fête de la musique,
- Apéritif lors de la fête de Noël des écoles.

Nous remercions toutes les personnes et associations qui participent de près ou de loin à la vie et au dynamisme de la commune.



La commission Vivre Ensemble a souhaité reconduire pour la 2ème année consécutive, **une journée d'action au profit d'Octobre Rose, cette fois-ci sous un autre format.**
La journée du samedi 11 octobre a commencé par **une marche, avec 2 parcours proposés (5 et 10 kms)**.
Au vue de la météo ensoleillée, environ 70 marcheurs sont venus arpenter les sentiers de notre commune.
Dans le même temps, des **jeux de sociétés ont été proposés à l'amicale boules**.
U**ne restauration avec Pizza'Bruno et le Food Truck le St Mart** était présente sur le site, ainsi qu'un **stand de crêpes et une buvette**.
La soirée s'est poursuivie avec **le récit touchant mais avec une pointe d'humour d'Eva**. Un beau témoignage accompagné de Jean Yves et son violoncelle. Puis la musique a pris place avec **des talents locaux : Angélique et Vincent, Justine et le groupe Trid'am (Dominique, Jean Paul et Pierre).**
Cette journée a été un beau succès.

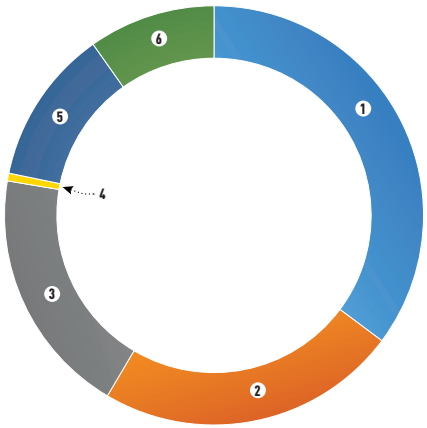


En parallèle, d'autres acteurs de la commune se sont mobilisés durant tout le mois d'octobre, pour apporter leur soutien et lever des dons pour Octobre Rose.
- Tresses express et vente de bracelets à l'Atelier d'Aurélie (dons reversés à la Ligue contre le cancer),
- Cocktail rose proposé par Emilien au Restaurant de la Mairie,
- Soirée dansante organisée par le comité des fêtes avec 1 € de reversé par repas,
- L'épicerie d'Adrien Proxi
- Boîtes à dons confectionnées par les écoles, à disposition dans les commerces, associations et services publics.
Les dons récoltés tout au long du mois, qui sont de 1 573,96 € seront reversés à l'association Pink Ladies (dont 50 € versés à la ligue contre le cancer), par le biais du collectif mis en place par la commune de St-Symphorien-sur-Coise.

Nous remercions l'ensemble des personnes et/ou associations qui se sont mobilisées pour cette belle action !

- Commission finances -

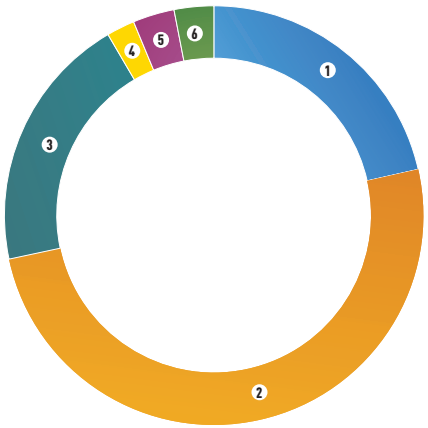
FONCTIONNEMENT DÉPENSES



1. Charges à caractère général
2. Personnel
3. Charges de gestion courante
4. Frais financiers
5. Virement à la section de fonctionnement
6. Attribution de compensation

Charges à caractère général	**323 500**
Personnel	**214 024**
Charges de gestion courantes	**175 860**
Frais financiers	**5 500**
Virement à la section de fonctionnement	**110 000**
Attribution de compensation	**90 000**
TOTAL	**918 884**

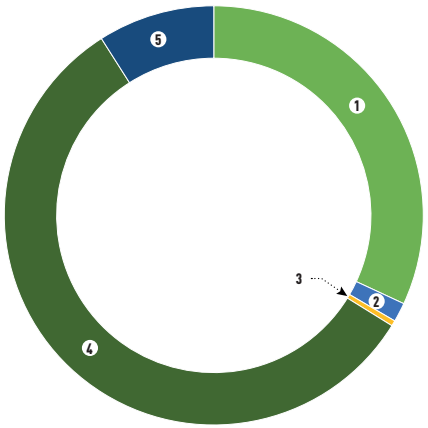
FONCTIONNEMENT RECETTES



1. Excédent antérieur reporté
2. Impôts et taxes
3. Dotations/subventions
4. Produits de cession
5. Produits de services
6. Divers

Excedent anterieur reporte	**197 384**
Impots et taxes	**461 000**
Dotations/subventions	**183 000**
Produits de cession	**20 000**
Produits de services	**29 460**
Divers	**28 040**
TOTAL	**918 884**

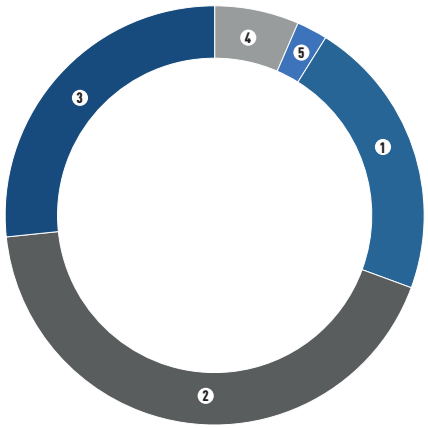
INVESTISSEMENT DÉPENSES



1. Solde d'exécution d'investissement reporté
2. Remboursement d'emprunts
3. Document d'urbanisme
4. Batiments et divers
5. Travaux divers

Solde d'exécution d'investissement reporté	**539 127**
Remboursement d'emprunts	**25 000**
Document d'urbanisme	**7 156**
Batiments et divers	**965 526**
Travaux divers	**152 191**
TOTAL	**1 689 000**

INVESTISSEMENT RECETTES



1. Solde d'exécution d'investissement reporté
2. Remboursement de tva
3. Excedent de fonctionnement
4. Subventions
5. Emprunt

Solde d'exécution d'investissement reporté	**0**
Virement de la section de fonct.	**110 000**
Remboursement de tva	**40 131**
Excedent de fonctionnement	**366 878**
Subventions	**721 991**
Emprunt	**450 000**
TOTAL	**1 689 000**

- Commission urbanisme -

PC Permis de Construire

DP Déclaration Préalable de travaux

Extensions

(Vérandas, agrandissements d'une maison existante) **en zone U du PLU**

- De 5 à 20 m² DP
- Entre 20 m² et 40 m²
 - si surface plancher <150m² + projet = <150m² DP
 - si surface plancher > 150m² + projet = >150m² DP
 - si surface plancher <150m² + projet = >150m² PC
- Plus de 40 m² PC

Piscines

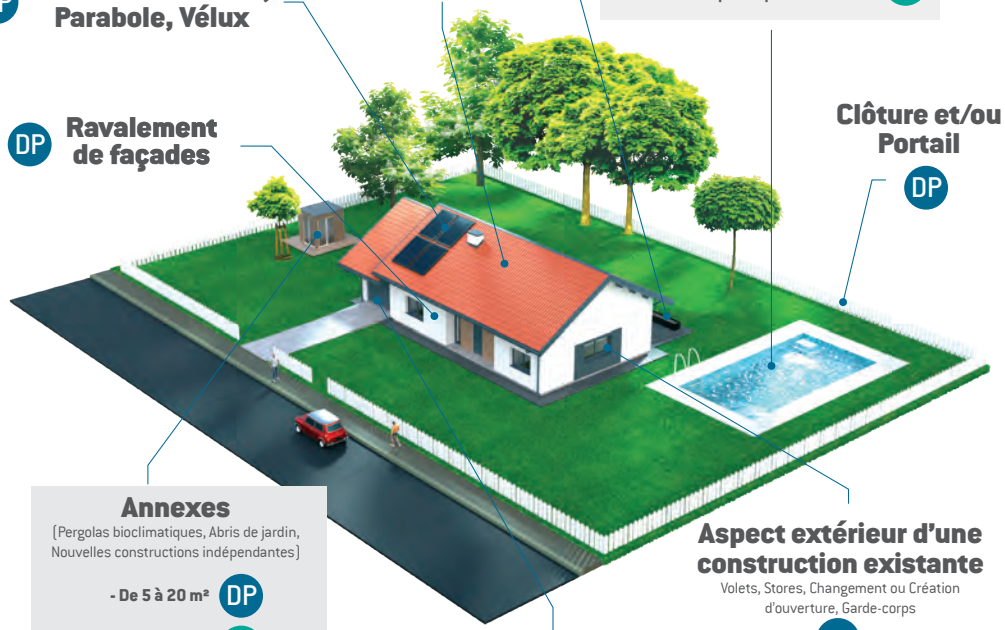
- Bassin inférieur à 10 m² : Aucune formalité
- Bassin entre 10 m2 et 100 m² DP
- Bassin supérieur à 100m² et/ou un local technique de plus de 20 m² PC

DP **Modification de la toiture**
(Réfection de toiture)

DP **Panneaux solaires, Parabole, Vélux**

DP **Ravalement de façades**

Clôture et/ou Portail DP



Annexes

(Pergolas bioclimatiques, Abris de jardin, Nouvelles constructions indépendantes)

- De 5 à 20 m² DP
- Plus de 20m² PC

Aspect extérieur d'une construction existante DP
Volets, Stores, Changement ou Création d'ouverture, Garde-corps

Aménagement ou Transformation d'un garage existant DP
(quelle que soit sa surface)

Monts du Lyonnais Communauté de communes



NOUVEAU

Un guichet numérique pour vos demandes d'urbanisme

NOUVEAU : à partir de juin 2025, un guichet numérique pour les demandes d'autorisations d'urbanisme

Vous souhaitez déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux...) pour un projet sur la commune ?

2 façons de faire :

- Un dossier papier, envoyé ou déposé à la mairie
- Un dossier dématérialisé déposé sur **le guichet numérique des autorisations d'urbanisme** : https://gnau41.operis.fr/montsdulyonnais/gnau/#/ accessible 24h sur 24 et 7j sur 7. La création d'un compte est nécessaire, puis vous serez guidés dans le montage de votre dossier (informations à fournir, explication des pièces à joindre, ...) et pourrez suivre chaque étape de l'instruction de votre demande. Un guide a été élaboré pour vous aider dans l'utilisation de ce guichet numérique.

Plus d'infos :
https://www.cc-montsdulyonnais.fr/habitat/gnau/

– Espaces verts –

En début d'année, **les plantations aux abords de la MAM** récemment terminée (Maison d'Assistantes Maternelles) ont été réalisées. À la demande des assistantes maternelles, nous avons laissé aux enfants la possibilité de participer au jardinage, un moment ludique et pédagogique très apprécié.
Les agents communaux poursuivent quant à eux **l'entretien régulier de l'ensemble des espaces verts** : massifs, tontes et divers aménagements. Cette année, pour la première fois **l'arrosage a été assuré en partie grâce à l'eau de la cuve souple** récupérant les eaux de pluie drainées du stade de foot, ainsi que toutes les toitures environnantes. Une solution plus économique et respectueuse de l'environnement.

Un soin particulier a également été apporté à **l'entretien du cimetière** à l'approche de la Toussaint.
Afin d'égayer notre village durant les fêtes de fin d'année, la commune a investi dans de **nouvelles décorations** : guirlandes lumineuses pour les arbres, boules pour le sapin et remplacement des éclairages défectueux. Ces installations permettront d'offrir une ambiance chaleureuse et festive.
Enfin, l**es travaux de la place située près de Mosaik sont désormais achevés**. Il ne manque plus qu'un nom pour ce bel espace ! Nous invitons donc les habitants à partager leurs idées afin de lui offrir une identité qui reflète au mieux notre village.
La commission Espaces verts vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !







– Commémoration du 11 novembre –



La commune s'est réunie ce 11 novembre pour rendre hommage aux soldats morts pour la France. En présence des élus, des anciens combattants et de nombreux habitants, une gerbe a été déposée devant le Monument aux Morts afin de perpétuer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la Nation.

Monsieur le Maire a ensuite procédé à la lecture du message officiel du Ministre des Armées et du Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants, rappelant l'importance du devoir de mémoire et la nécessité de transmettre aux jeunes générations les valeurs de paix, de courage et de solidarité.

Ensuite, les enfants présents ont lu à voix haute les noms inscrits sur le Monument aux Morts.

La cérémonie s'est achevée dans le recueillement, chacun portant en cœur le souvenir de ceux qui ont combattu pour notre liberté.



© Photo : Ilyann Piboleau

CLASSE EN 6

Classes en 6 – Appel aux conscrits !

Chers conscrits, chères conscrites, les années passent et les dizaines changent...
Il est temps de nous retrouver pour célébrer ensemble les Classes en 6 !
Si vous êtes né(e) en 2016, 2006, 1996, 1986, 1976, 1966, 1956, 1946, 1936...
Vous êtes concerné(e)s ! Nous vous invitons chaleureusement à venir faire la fête le :

Samedi 25 avril 2026

Au programme : convivialité, retrouvailles, rires et bonne humeur pour une journée placée sous le signe de la fête et du partage.

Et bonne nouvelle : Si votre bébé naît en début d'année 2026, il fera lui aussi partie des conscrits et sera le bienvenu pour participer !

Pour vous faire connaître ou obtenir davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter :

Olivier Venet : 06 24 25 87 48

- CCAS -

Un après-midi festif pour nos aînés organisé par le CCAS

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a convié, courant décembre, les habitants de 75 ans et plus à un après-midi festif placé sous le signe de la convivialité et du partage.

En 2024 c'est 77 colis alimentaires pris à PROXI l'épicerie d'Adrien et préparés par les membres du CCAS dont **10 destinés aux résidents de l'EHPAD** qui ont été distribués.

Le groupe « Ici et Ailleurs » a animé la rencontre avec un récital de chansons plein d'énergie et de bonne humeur, pour le plus grand plaisir des participants. Les sourires et les applaudissements ont rythmé cette belle après-midi, qui s'est poursuivie par la dégustation d'une délicieuse bûche accompagnée d'un pétillant.

Ces attentions, toujours très appréciées, témoignent de la volonté de la commune de maintenir le lien social et d'apporter un peu de chaleur en cette période de fêtes.

Le rendez-vous est déjà donné l'année prochaine, avec de nouveaux intervenants et, sans nul doute, la même ambiance chaleureuse !











- Activités de loisirs -

Cette année, la commune a pu bénéficier de 2 semaines d'Activités de Loisirs (AL).
La 1ère semaine du 7 au 11 juillet 2025 avait pour thème **« la nature et ses couleurs »**. Une multitude d'activités étaient proposées :
• Découverte des végétaux et réalisation de mandalas avec « le jardin d'Yzeron »,
• Balade en forêt et constructions de cabanes pour les lutins,
• Découverte des plantes tinctoriales, créations de dessins avec de la peinture magique... accompagné par « le jardin des plantes à couleurs »,
• Chasse au trésor...
« Sur les traces des animaux » était le thème proposé pour la 2ème semaine du 15 au 18 juillet 2025.
Plusieurs intervenants sont venus pour une animation :
• Après-midi jeux avec le Club Etoile du Soir. Une belle surprise attendait les enfants avec une balade en calèche.
• Mr NEEL, apiculteur est venu partager sa passion pour les abeilles. L'ESAT de Meys était présent également.
• Une balade en forêt avec la Fédération de Chasse pour découvrir les traces des animaux.
• Un parcours pied-nus, découverte des petites bêtes, création artistique avec l'intervention de « S'Ortie ».
Nous avons également accueilli Marie lors de 2 après-midi jeunesse, pour les enfants du village qui ont entre 10 et 15 ans.
Pour rappel, l'Activité Loisirs (AL) est destiné aux enfants de 4 à 12 ans.
Ces semaines sont organisées en collaboration avec le centre socio culturel ARCHIPEL de St Symphorien sur Coise.
Nous remercions chaleureusement l'ensemble des intervenants (bénévoles ou professionnels), ainsi que Pierrot et sa jument.
Merci également à La Neylière pour la préparation des repas, qui a répondu favorablement à notre demande en l'absence exceptionnelle d'Emilien, Restaurant de la mairie.
Enfin, nous remercions l'équipe d'animateurs, le personnel du centre social ARCHIPEL et notamment Emilie DALL (directrice des AL), la municipalité pour son aide et son soutient (prêt des locaux), ainsi que le Comité des Fêtes pour le prêt de la vaisselle.
Rendez-vous l'été 2026 pour de nouvelles aventures !
Bérangère, Catherine, Laëtitia, Nicole.

2015/2025 : 10 ANS DÉJA !

10 ans déjà que j'ai commencé à « gérer » l'activité des ALSH (Activités de Loisirs Sans Hébergement) sur la commune. Je venais d'intégrer le conseil municipal (2014/2020) et mettre en place les activités de loisirs a fait partie de l'une de mes missions. Aujourd'hui, je suis très heureuse de voir que cette animation perdure encore sur Pomeys mais également dans les villages voisins.

Ce que j'en retiens !

- Des animations proposées pour les enfants de la commune et d'ailleurs qui plaîsent beaucoup.
- Des bénévoles investis tout au long de ces années.
- De belles rencontres j'ai pu faire (parents bénévoles, intervenants, animateurs d'été, équipe dédiée du centre socio ARCHIPEL, bénévoles des villages voisins...)

Par ce message, je souhaitais mettre à l'honneur tous ces parents bénévoles qui ont donné de leur temps pour créer des programmes d'animation sur 1 ou 2 semaines durant l'été.
Mille mercis à Florence (2), Laurence, Cécile, Emilie, Stéphanie (2), Mickaël...
Merci également à tous les partenaires que j'ai rencontrés depuis 10 ans :
- Intervenants professionnels et bénévoles, je mettrai un coup de chapeau à Pierrot et sa jument,
- Notre restaurateur fidèle, Emilien (Restaurant de la Mairie),
- L'épicerie Proxi avec Adrien et précédemment Vanessa,
- Les agents techniques et la municipalité pour l'aide précieuse, sans quoi rien ne serait possible,
- À ces belles rencontres entre villages, cette cohésion qui s'est installée au fil des années, aux personnes rencontrées lors des réunions de préparations (Lise, Emilie, Vanessa, Nathalie.... et tous les autres qui sont fort nombreux/ses).
- Aux jeunes animateurs recruté(e)s par le centre socio ARCHIPEL avec notamment Marion et Yoann.
- Enfin au centre socio ARCHIPEL qui est l'initiateur de cette démarche auprès de nos villages. J'ai commencé avec Martine CARTERON, Cécilia GUYOT, puis Emilie GOUTELLE. Je terminerai avec le trio de choc : Cécile DE MONTECLERC, Marie THONNERIEUX, Emilie DALL.

J'ai eu la chance de tisser un lien privilégié avec ces 3 personnes pour l'organisation des AL durant ces années.
Au fil du temps, quelque chose s'est créé entre nous, une confiance réciproque, une richesse dans nos échanges à tous niveaux. C'est toujours un plaisir pour moi de les rencontrer.
Toutes les 3, elles ont su faire évoluer cette « animation », au combien importante pour nos communes, avec une énergie débordante, et un lien social tellement important.

Un grand merci à vous 3 : Cécile, Marie, Emilie.

Je garderai de merveilleux souvenirs de toutes ces années, des investissements de chacun(e)s, de ces belles rencontres, de ces beaux moments partagés avec toutes et tous.
Après ces 10 années passées, il est temps pour moi de laisser la place à la nouvelle jeunesse, aux nouveaux parents...
Aujourd'hui, le groupe est composé de Bérangère, Catherine et Laëtitia. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'elles. Si vous avez un peu de temps (il y a peu d'investissement sur une année), venez pousser la porte lors d'une réunion de préparation.
Bérangère, Catherine et Laëtitia, merci à toutes les 3 pour votre investissement, très contente d'avoir croisé votre chemin, ainsi que les bons moments partagés lors des réunions toutes les 4.
Je vous souhaite une très belle continuation dans cette animation, qu'elle puisse durer encore longtemps pour les enfants !
Nicole







Maison d'assistante maternelle : Les lutins du marronnier

La maison d'assistante maternelle « LES LUTINS DU MARRONNIER » a ouvert ses portes le 3 février 2025.
Une équipe de 3 assistantes maternelles, **Frédérique, Laurence et Mandy, accueillent vos enfants, de 0 à 4 ans**, du lundi au vendredi, dans des locaux adaptés.
Tous les jours, les repas sont confectionnés sur place, des activités (peinture, jeux, chants, histoires, etc.) sont proposées aux enfants en fonction de leur âge. Le rythme de chaque enfant est respecté.

Chaque famille peut bénéficier des aides de la CAF (CMG)





Les Lutins du Marronnier
153 route du Peritord
69590 Pomeys
Téléphone : 06.59.87.29.74
06.15.99.66.60 ou 06.22.46.37.84

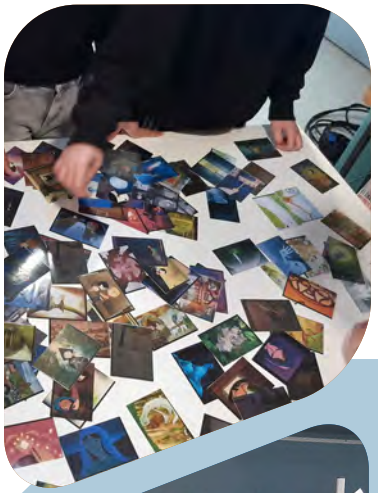
- Espace Mosaïk -

Espace Mosaïk, un espace dynamique au cœur du village !

Vous pensez bibliothèque ?
On vous répond lectures, ateliers, découvertes, discussions, expositions...
Vous pensez livres ?
On vous propose romans, bandes dessinées, magazines, documentaires et même jeux et DVD ...
Vous pensez lecture solitaire ?
On vous propose lecture offerte, intergénérationnelle, dehors, dedans...
L'espace Mosaïk, c'est 2500 documents dans votre bibliothèque, l'accès à plus de 46 000 documents grâce au réseau, sans oublier, des ressources numériques en ligne, et une multitude d'animations pour tous les âges.

Petits coups de cœur 2025
La collaboration avec la compagnie « Les Petites Motnotes » venue nous présenter leur spectacle sur les émotions « Ça et moi » à destination des 0- 3 ans (public crèche et assistantes maternelles).
Ainsi que la venue de l'autrice Marie Caudry, dans le cadre du prix des P'tits D'Monts au sein de l'école primaire de Pomeys. Autour d'ateliers créatifs, l'autrice a partagé ses techniques graphiques avec les enfants, à la découverte du plaisir des mots et des illustrations...
Une expérience qui a mis des étoiles dans les yeux à tous nos jeunes écoliers.
Curieux et créatifs, les adolescents du village se sont prêtés au jeu des ateliers de mash-up et de l'escape game, mêlant culture, découverte, imagination, collaboration et esprit d'équipe.

En mars 2026, nous aurons le plaisir d'accueillir l'autrice Lucie ALBON, dans le cadre d'une résidence d'artiste qui cette fois s'adressera au public des écoles maternelles et qui sera présente sur le territoire des Monts du Lyonnais de janvier à juin 2026.
Pour les adultes, tout au long de l'année les bénévoles vous donnent rendez-vous pour des moments de détente et de partage autour de livres avec :
Des lectures offertes par Micheline un lundi après-midi par mois
Des soirées d'échanges autour de livres avec Stéphanie et Pierre un mardi tous les 2 mois
Des soirées thématiques qui ponctuent l'année (nuit de la lecture, printemps de Poètes, ...)
Mais aussi
Des soirées jeux, des ateliers créatifs, des spectacles, ... pour tout public, enfants, adultes, familles, amis, voisins...
À noter dans vos agendas pour 2026 ! dès le mois de février :
Le festival du conte du réseau, la clôture du prix des Grands D'Monts sur l'Océanie et bien d'autres surprises en cours de conception !
Poussez les portes de votre bibliothèque, venez enrichir les propositions d'animations, c'est aussi VOTRE Espace Mosaïk !




– Espace école publique des petits pommiers –

QUAND L'ÉCOLE FAIT SA MUSIQUE : UN PROJET QUI NOUS RASSEMBLE



Cette année, l'école s'est lancée dans un ambitieux projet musical qui réunit les deux classes de l'école autour d'une création originale. Les élèves de CM1-CM2 participent au projet orchestre à l'école grâce à l'intervention de musiciens de l'école de musique de Saint-Laurent-de- Chamousset. Violons, violoncelles, percussions et basse résonnent désormais dans les couloirs tous les mardis pour le plus grand plaisir de tous.

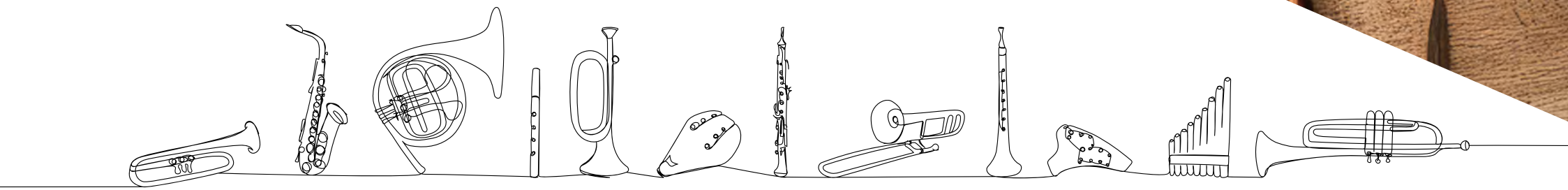
Dès le second semestre, les élèves de CE1-CE2 travaillerons sur la création d'une chanson, fruit de leurs idées, de leurs mots et de leur imagination. L'objectif final est un vrai travail collaboratif : les élèves de CM accompagneront instrumentalement les CE qui interpréteront leur chanson. Une belle manière de favoriser l'entraide, l'école et la coopération entre les classes.

Cette œuvre musicale commune s'articule autour du thème du vivre ensemble, un sujet porteur et fédérateur, qui constitue le second fil rouge de l'année scolaire. A travers la musique, les enfants explorent et incarnent les valeurs essentielles de notre école : fraternité, égalité, liberté et laïcité. Autant de principes qui guident leur quotidien et nourrissent leurs projets. Lors du spectacle de Noël, les enfants vous donnerons un aperçu de ces derniers autour de la danse, le chant et le théâtre.

En parallèle, les élèves se sont engagés dans la création d'un journal de l'école, un projet dont ils sont particulièrement fiers et qui accompagnera la préparation de la classe découverte de l'an prochain. Un bel outil d'expression qui leur permet de partager leurs découvertes, leurs réussites et la vie de l'école.

Cette dynamique collective illustre parfaitement l'énergie, la créativité et l'enthousiasme de nos élèves et de l'équipe éducative. Une année riche en projets qui fait résonner l'école au rythme du vivre ensemble !

Laurine Magand, directrice de l'école des Petits Pommiers



- OGEC -
Vie éducative



L'Organisme de Gestion de l'École Catholique (OGEC) de l'école maternelle Saint-Exupéry est une association loi 1901, gérée par des parents d'élèves, dont l'objectif est la gestion de l'école et la mise en œuvre matérielle du projet éducatif.

Cette année 2025/2026, l'école St Exupéry accueille 53 enfants, de la Petite Section au CP. L'effectif pédagogique reste le même avec Myriam Allegro et Marjorie Cellier-Lambert, enseignantes, accompagnées de Alexandra Azouaou (remplacée actuellement par Anaïs qui s'est très vite adaptée et que les enfants apprécient beaucoup !) et Valérie Rageys, Agents Spécialisées des Écoles Maternelles.

Pour financer le fonctionnement de l'école, l'OGEC a organisé ses traditionnelles ventes (tartiflette, fleurs, cadeaux fête des pères gravés, ...), et un spectacle familial en février 2025. Ce spectacle, qui se déroulait dans une roulotte, était en lien avec le projet et a émerveillé petits et grands le temps d'un weekend.
Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées, en organisant ou en participant !

Roulotte où aura lieu le spectacle

Cette année encore l'OGEC se mobilise et organise des manifestations :

- Un weekend de jeux gonflables : les 31 octobre, 1 et 2 novembre à la salle St Roch, avec une nocturne le vendredi 31 octobre !!

- Un loto qui se déroulera le dimanche 29 mars à la salle St Roch : réservez votre date et commencez à en parler autour de vous, de nombreux lots à gagner.

Nous sommes à la recherche de sponsors pour notre évènement, si vous souhaitez nous aider n'hésitez pas à nous contacter : ogecpomeys@mailo.com. Merci pour votre soutien.

Par ailleurs, la réflexion se poursuit en mairie pour la réhabilitation des bâtiments.

Enfin, un grand merci à tous les parents bénévoles, à l'équipe municipale et à l'équipe enseignante avec qui nous partageons l'objectif d'offrir les meilleures conditions de scolarisation pour nos enfants !

Belle et heureuse année 2026 à tous les Pomeyères !

Marilyne DEVAURE
Présidente de l'OGEC de Pomeys

– École privée St Exupéry –

La rentrée 2025-26

L'école des petits a accueilli un gros effectif pour la rentrée de septembre 2025 : 53 enfants (24 PS-MS et 29 GS-CP) !

-Durant l'année scolaire, les enfants vont découvrir différents pays :
« Partons en voyage autour du monde »

Bien entendu, tous les apprentissages vont s'articuler au mieux autour de cette thématique... Ensuite, des animations et sorties illustreront ce vaste projet...



Dans un premier temps, les enfants pourront découvrir le monde à travers le corps par le biais de la danse illustrant 6 pays (7 séances) et le judo pour mieux connaître le Japon (8 séances)...
Un spectacle interactif (ciné-théâtre) et une animation musicale et contée ainsi qu'un Escape-Game permettront d'appréhender le monde d'une autre façon...
Enfin, 2 sorties musées clôtureront l'année ; la Neylière à Pomeys pour découvrir précisément l'Océanie et le musée Antoine Brun à Ste Consorce pour identifier les différentes architectures du monde à travers les maquettes...
Bien évidemment, d'autres évènements viendront marquer l'année ; les anniversaires, la médiathèque, la grande lessive, les temps forts... la piscine et rando (GS-CP)...Trop chouette l'école !!

L'équipe pédagogique remercie toutes les familles et tous les partenaires qui gravitent autour de l'école pour leur soutien et confiance... Belle année à tous !
Myriam ALLEGRO
- Créer du lien autour des enfants entre les familles, les équipes pédagogiques et tous les Pomeyères en organisant des événements conviviaux.









- A.P.E.P. -
Association des Parents d'Elèves de Pomeys

L'APEP : c'est l'union des parents d'élèves des deux écoles pomeyères : l'école privée Saint Exupéry (maternelle-CP) et l'école publique des Petits Pommiers (CE-CM) qui se retrouvent ensemble au sein d'une seule association.

Nous avons deux objectifs principaux :

- Participer aux financements des sorties et activités scolaires proposés par les écoles, afin de diminuer leur coût pour les familles, tout en aidant les enseignantes à mener à bien leurs projets pédagogiques (intervenants, classe de découverte, spectacles...).
- Créer du lien autour des enfants entre les familles, les équipes pédagogiques et tous les Pomeyères en organisant des événements conviviaux.

Durant l'année 2024/2025, l'association a proposé différentes ventes :

- Chocolats de Noël
- Kit apéro

Un grand merci aux familles mais également aux habitants de Pomeys qui participent ponctuellement ou régulièrement à ces ventes et s'investissent ainsi auprès des enfants du village.

En termes d'évenement, nous nous sommes retrouvés pour fêter la fin de l'année durant le traditionnel **« arbre de noël » des deux écoles**. Ce temps fort annuel est un moment de grande convivialité marqué par la joie et la fierté des enfants de nous présenter leur spectacle sur scène et par le partage entre amis et familles autour de la buvette tenue par les membres de l'association.

Fin janvier 2025, c'était autour des jeunes pomeyères et des communes alentours de pouvoir profiter d'un évenement festif avec **la troisième édition du bal**. Cette belle soirée a rencontré un succès sensiblement identique à celui de l'année passée et s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Pour clôturer l'année, la kermesse regroupant les deux écoles aura à nouveau été un moment de partage fédérateur. Les chants des enfants, un grand nombres de participants, les animations et même une météo clémente, nous aurons permis de profiter de cette belle soirée.

L'ensemble de ces manifestations permettent d'enrichir la vie de nos enfants en aidant au financement des sorties, des spectacles au sein des écoles et des intervenants extérieurs.
Tout cela ne serait pas possible sans le dynamisme et l'implication des équipes pédagogiques motivées, le soutien de la municipalité et la participation de toutes les familles, amis, Pomeyères motivés. Merci à tous !
Cependant, malgré toutes les bonnes volontés, l'APEP souffre actuellement d'un manque de bénévoles, ce qui a conduit cette année à réduire la voilure de nos actions en minimisant le nombre de manifestations. Nous ne baissons pas les bras et restons mobilisés pour nos enfants en lançant par exemple pour l'année à venir des manifestations conjointes avec l'OGEC afin d'unir nos forces. Nous espérons fortement que de nouvelles énergies rejoindront nos rangs afin de permettre à l'association de poursuivre son engagement auprès de nos écoles.

Nos différentes manifestations de l'année :

- **Du 31 octobre au 2 novembre :** Jeux gonflables à la salle St Roch En partenariat avec l'OGEC, de 10h à 19h et en nocturne spéciale Halloween Party jusqu'à 21h le 31 octobre.
- **12 décembre 2025 :** la fête de Noël des écoles. Dès 18h30 à la salle St Roch pour assister aux spectacles des enfants de nos écoles et partager un moment convivial !
- **28 février 2026 :** bal « revival » spécial + de 25 ans !!!
- **26 juin 2026 :** la kermesse de fin d'année

Notez bien toutes ces dates, nous espérons vous y retrouver :-)
Les ventes traditionnelles de chocolat et de kit apéro viendront également rythmer notre année.

Pour finir, nous en profitons pour remercier tous les bénévoles de l'association mais également tous les parents qui donnent de leur temps pour aider sur les événements.
N'oubliez pas que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, les portes de l'APEP sont ouvertes à tous, même si ce n'est que le temps d'une heure sur une manifestation, ambiance chaleureuse et conviviale garantie !
Rejoignez-nous !



- Chasse Saint Hubert -

ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Elle s'est tenue le dimanche 6 juillet sur les abords de l'étang des Hirondelles qui nous est gracieusement et amicalement prêté pour cette occasion depuis quelques années. Le bureau a été partiellement renouvelé, le président Matthieu THIZY est assisté par Sébastien GOUTAGNY vice-président, Alain VIRICEL secrétaire, Martial GREGOIRE trésorier, Bernard BORDET, Bernard GOUTAGNY, Fabien PASTRE et Florian BLANCHARD membres du bureau.
Après l'énoncé du bilan des prélèvements de la saison précédente, il a été décidé un report de l'ouverture du lièvre de deux semaines par rapport à l'ouverture générale de septembre, mais finalement après quelques jours de chasse il sera décidé, après avis favorable de tous les adhérents de ne pas chasser le lièvre cette saison. La même décision sera prise dans 3 communes voisines. Nous espérons que ces décisions porteront leurs fruits et que les populations de lièvre se développeront dans le futur.
Cette journée s'est ensuite poursuivie dans la convivialité avec un repas et un après midi ludique partagés avec conjoints et enfants



LES MANIFESTATIONS



En fin d'année 2024, juste avant les fêtes nous avons cuisiné et vendu 150 terrines de chevreuil, en cette fin d'année nous pourrons proposer quelques terrines de sanglier puisque nous avons pu conjointement avec la chasse de Grézieu prélever un beau sanglier d'une soixantaine de kilos dans le bois au dessus du village.
En mars, vente de boudins et de saucissons à cuire. Tout ce que nous avions préparé a été vendu et fort apprécié, nous renouvellerons cette vente au printemps 2026.
En mai nous avons été reçus par notre maire pour lui présenter le manifeste réalisé par le président de la fédération de chasse française Willy Schraen, merci pour son accueil et son écoute.
En juillet nous avons organisé une matinée périscolaire et accueilli une trentaine d'enfants que nous avons réparti en deux groupes, un a qui nous avons montré comment reconnaître les traces laissées sur le sol et dans la nature par la faune sauvage, et l'autre que nous avons conduit sur le terrain pour montrer certaines de ces traces et comment était organisée la chasse pour la sécurité.
A propos de sécurité, nous apprécions que les associations organisant des randonnées pédestres ou en VTT, qu'elles soient de Pomeys ou des villages voisins nous fassent parvenir, sur carte, les chemins qu'elles vont emprunter sur notre commune, cela permet d'informer tous nos adhérents qui alors éviteront de chasser sur ces secteurs.
Manifestations à venir :
- vente sur commande de terrines le vendredi 19 décembre 2025 au local de chasse, impasse des flâches.
- concours de belote salle Jean Letrève le jeudi 12 février 2026
- vente et dégustation de boudins et de saucissons chauds sous le préau de la mairie le dimanche 1er mars 2026.

REGULATION DES NUISIBLES

Cette année nous avons été sollicités de nombreuses fois encore pour déloger ou piéger des fouines qui dégradent les habitations et déciment les poulaillers, n'hésitez pas à faire appel à la société de chasse qui pourra intervenir par piégeage ou capture directement sous les toitures.
Nous intervenons aussi pour réguler dans les stabulations des fermes quand un trop grand nombre de pigeons de ville polluent par leurs fientes la nourriture des animaux.
Il en est de même pour les renards, les corvidés et les ragondins qui détruisent la faune domestique et les cultures.

- Chorale Chantefontaine -

Saison Musicale Septembre 2024-Juin 2025

L'été se termine, la chorale a retrouvé le chemin des répétitions et a repris ses rencontres le lundi 2 septembre 2024, à la salle Paul Claudel.

Barbara Barnoud, cheffe de chœur, a accueilli dans sa « classe musicale » les 48 choristes, tous passionnés et motivés, pour une nouvelle année de chants et de concerts.

En ce début de saison, nous avons participé le 19 octobre 2024, aux Interchoralias, à Chazelles sur Lyon. Cette rencontre inter-chorales a été organisé par la chorale Chant'en Cœur de Chazelles S/Lyon, et prépare les choristes aux Choralias de 2025.

Le 15 décembre 2024, nous avons chanté à Duerne pour contribuer à la sauvegarde de l'église. Ce concert était organisé par l'ASED (Association pour la sauvegarde de l'Eglise de Duerne).

Le 19 décembre 2024, la chorale « La Soleillée » de St Laurent de Chamousset nous a invité pour chanter ensemble Noël.

La chorale Chante-Fontaine assure chaque année, avant sa prestation annuelle, le nettoyage de l'église. Le lundi 24 mars 2025 un petit groupe de choristes s'est retrouvé pour dépoussiérer, balayer, astiquer et lustrer.

Pour travailler la voix, ajuster les notes, tenir le rythme, répéter encore et encore afin d'être prêts pour les prochains concerts, un temps de répétitions supplémentaires a été organisé durant 3 samedi matin. Les samedi 18 janvier, 8 février et 15 mars 2025, l'ensemble des choristes a répondu présent à ces séances de travail. La bonne humeur et la convivialité sont importantes pour la chorale, c'est pourquoi, nous avons clôturé cette période autour d'un repas au restaurant de la Mairie - chez Emilien.

Nous avons bien travaillé, nous sommes prêts, les dates sont annoncées.....

Le samedi 29 mars 2025, en soirée, à l'église de Pomeys, nous donnions notre premier concert du week-end, avec comme invitée, la chorale « Mélodie des sources » de St Galmier.

Suivi du dimanche 30 mars 2025, après-midi, avec la chorale « Chants Fleuris » de Larajasse.

Quel plaisir de retrouver et de chanter pour le public, toujours nombreux et fidèle, et de pouvoir vivre des moments d'échanges et de partages musicaux avec d'autres chorales.

Le samedi 5 avril, nous avons organisé une vente de plats à emporter. Nous remercions tous ceux qui répondent présents à cette manifestation.

La chorale Chante-Fontaine a donc participé aux Choralias 2025 avec 6 autres chorales, le 12 avril à Chazelles sur Lyon. Cet évènement réunit, autour d'un grand concert, des chorales du territoire. Il est organisé par le groupement des 4 cantons des Monts du Lyonnais. Il rassemble un public toujours très intéressé et nombreux, dans la joie et le partage du chant. Il est clôturé par un repas convivial entre choristes et organisateurs.



Lors de la fête de la musique, de notre village, quelques choristes ont apporté leur aide au comité des fêtes qui en a l'organisation.

Le 29 juin, nous avons répondu présents à l'invitation de l'Association de l'ESCALE de St Martin en Haut, pour chanter à la chapelle de Rochefort avec trois autres chorales.

La fin de l'année approche et les grandes vacances sont annoncées ; pour clôturer cette saison musicale riche en concerts et en rencontre, notre dernière répétition de la saison s'est transformée en un temps convivial autour d'un petit casse-croûte. Ce fût aussi l'occasion de mettre à l'honneur 2 choristes pour leurs 80 ans respectifs.

En cette fin d'année 2025 une pensée particulière pour deux anciens choristes qui nous ont quitté, Joseph Duboeuf en février et Christian Bellut en août dernier.

Vous avez envie de chanter, vous aimez chanter !
Alors laissez-vous tenter par le chant en chorale, et **venez nous rejoindre !**
Répétition tous les lundis de 20h à 22h, salle Paul Claudel, au cœur du village.

Contact
choralepomeys@mailo.com
Bonne année à tous
Françoise Mirabito

Vous pouvez déjà noter sur vos agendas quelques concerts programmés :

- Concert de Noël à La Neylière
le dimanche 14 décembre 2025 à 15h

Et nos prochains concerts à l'église de Pomeys :

- Concert le samedi 18 avril 2026 à 20h30
- Concert le dimanche 19 avril 2026 à 16h

A noter également :

- Notre repas dansant le samedi 21 février 2026 à 20h30.

NOUS VOUS Y ATTENDONS TOUJOURS AUSSI NOMBREUX, MERCI.....



– Comité des fêtes de Pomeys –
des moments de partage et de joie tout au long de l'année

Fidèle à sa vocation d'animer la vie du village, le Comité des Fêtes de Pomeys a, une fois encore, su rassembler toutes les générations autour de rendez-vous festifs et conviviaux.
Parmi les temps forts de l'année : le bal du dimanche en février, une nouveauté pour nous cette année, la célèbre soupe aux choux en mars qui a ravi les gourmands, la fête de la musique, devenue au fil des ans un événement incontournable pour notre commune, et enfin le traditionnel repas dansant d'octobre.
Mais au-delà de l'animation, le Comité s'engage aussi dans des actions solidaires. Il organise une animation pour le Téléthon et participe également à Octobre Rose, contribuant ainsi à des causes qui nous tiennent à cœur.
Ces événements, qu'ils soient festifs ou solidaires, sont toujours placés sous le signe de la convivialité et permettent à chacun de vivre des instants chaleureux et fédérateurs au cœur de notre village.
Le Comité tient à adresser un grand merci à tous les bénévoles et habitants qui, par leur énergie et leur implication, participent à la réussite de chaque manifestation. Grâce à eux, Pomeys continue de vibrer au rythme de la fête et de la solidarité !

En parallèle des manifestations, le comité des fêtes gère toujours les activités telles que la gym et la relaxation (d'un point de vue organisationnelle et gestion financière), la location de matériel (chapiteaux, tables, bancs, vaisselle, percolateurs, friteuse, plateaux...) permettant à beaucoup d'organiser des fêtes dans de meilleures conditions et à « moindre coût ».

Nous sommes également heureux d'annoncer l'arrivée de nouveaux membres au sein de notre équipe : Alicia Moriceau et Sylvain Truchet, qui viennent renforcer le Comité avec enthousiasme et de belles idées.

Envie de vous impliquer ? Que ce soit pour prêter main-forte, proposer des idées ou simplement passer un bon moment, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Très belle année 2026 à toutes et à tous !

Le Comité



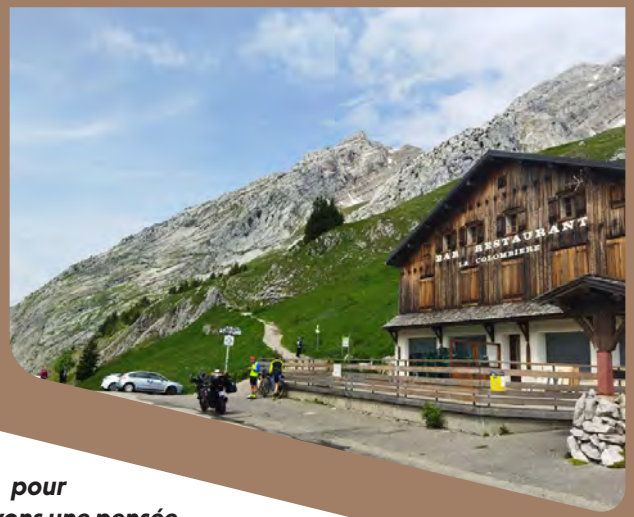






- Club Étoile du soir -







L'année 2025 a été marqué par le départ de :
Pierrot Chillet (qui ne manquait aucune occasion pour pousser la chansonnette) et Yvette Serraille. Nous avons une pensée pour eux.
Cette année nous étions ***65 adhérents.***

Nous avons débuté l'année avec **la traditionnelle galette des rois**. La fête de carnaval au mois de février, avec les enfants des écoles nous partageons notre envie de chanter et surtout **les bûgnes** qui sont les plus gourmands ?

Les beaux jours approchent, il faut penser aux voyages : C'est **le col des Aravis** qui nous accueille avec un beau soleil. Christophe enfant du pays nous parle de ses montagnes, des chalets avec leur toit en tavaillons et aussi du reblochon fromage de la région. Après un bon repas nous découvrons à **Manigod dans l'église un bel orgue de style italien**, construit en 1996 par un facteur d'orgue de Vérone.

Avant la trêve estivale nous nous retrouvons à Larajasse au restaurant et terminons à la salle du club.

Début septembre avec les cars Venet nous nous dirigeons au **stade Groupama stadium**. Pour la majorité des participants ce fût une découverte. Nous découvrons **un stade grandiose** avec ses 59186 places le 3ème plus grand de France (Pour la petite histoire pas de siège n°42). C'est un stade privé qui appartient à OL.

Nous nous rendons dans un bouchon lyonnais pour un repas copieux avant de terminer au **musée de Confluence**.

Nous terminons l'année avec le repas des décennies nous fêtons les **70 ans et 80ans dont notre président.**
On constate qu'il est de plus en plus difficile d'organiser des voyages par manque de participants.

NOUS LANÇONS UN APPEL À DE NOUVEAUX ADHÉRENTS.

Aucune activité n'est obligatoire seulement selon vos envies.

Nous nous retrouvons **tous les jeudis avec belote, tarot ou autres jeux divers**.
Cette année on propose le premier jeudi du mois des jeux autres pour ceux qui ne veulent pas jouer à la belote, à la salle du club mise à disposition par la mairie et nous l'en remercions.

Chantal Forissier

- Gag Gonnerie -



La 6ème édition de notre concours de pétanque en hommage à Joseph et Gérard s'est déroulé le samedi 30 Août 2025, malgré une météo incertaine et de nombreuses animations dans les villages alentours. C'est 92 joueurs et joueuses qui se sont retrouvés sur les différents terrains entourant la Salle des Sports de Pomeys, pour un après-midi de joie et de convivialité.

Notre concours a pour but d'apporter une aide à des associations caritatives. A cette occasion, Gag'Gonerie a décidé de reconduire son soutien à l'Association « Calvin », ce jeune atteint de la myopathie de Duchenne, ainsi qu'à l'Association « Vole, Papillon d'Amour » pour Maxence atteint de multiples maladies rares. Les deux associations étaient représentées lors de cette journée.

Le Challenge Joseph GRANGE a été remporté par Jean-Louis GONTHIER (St Martin en Haut) et Denis VINDRY (Soucieu en Jarrest) contre Jocelyn BLANCHARD et Thibaut VACHER (Grézieu le Marché), les finalistes.

Nous remercions chaleureusement les nombreuses entreprises et commerces pour leur grande générosité, qui nous a permis de récompenser toutes nos doublettes. Merci également à tous ceux qui contribuent à la réussite de cette journée et à nos fidèles bénévoles.

Gag'Gonerie a aussi participé cette année à la manifestation «Octobre Rose» du 11 octobre 2025, en s'occupant des parcours de la marche.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 29 août 2026 pour notre 7ème concours de pétanque.



L'association « Calvin » : la résidente



L'association « Vole, papillon d'amour » Maxence et sa maman



Remise de chèque suite au concours de 2024



Maxence au cours d'une partie

- Neylière avenir -

Journée du patrimoine : inscrite au site national ouvert pour ces journées, La Neylière a ouvert ses portes le dimanche 21 septembre entre 9h30 et 17h30. Sont venus 65 visiteurs dont 29 le matin. Quatre points étaient proposés : visite des bâtiments étalés sur 1 ha, passage commenté au Musé d'Océanie, à l'espace Colin, passage à la chapelle pour ses vitraux, à l'oratoire pour sa peinture murale. Un vidéo projecteur montrait l'évolution de la maison depuis l'époque où La Neylière était château pour comte, marquis et autres nobles jusqu'à nos années où elle est maison d'accueil pour des temps religieux et ouverte à tout public. Comme tous les dimanches, une messe a été célébrée à 11 h. Un repas a été pris par une soixantaine de personnes. Un tout dans une ambiance chaleureuse avec des gens fort intéressés.
Appel était lancé à des bénévoles pour animer les 4 associations faisant vivre cette maison.
Activités documentaires : pour la 6ème fois ces 3 dernières années, les média télévisés nous demandent des documents, cette fois c'est la 5e chaine de la télévision française pour un film sur la Nouvelle Calédonie.
Pour des expositions, des thèses universitaires, la documentation du Groupe d'Animation du Musée d'Océanie est sollicitée ; un étudiant de Rennes pour son master, vient de demander des photos prises aux Iles Salomon.
Les 4 salles d'exposition d'objets océaniens ont accueilli depuis janvier plus de 400 personnes dont une bonne partie, 42%, est formée de jeunes d'écoles, de collèges ou lycées du Puy de Dôme, d'Isère, de la Loire ou du Rhône
Le réseau des 30 bibliothèques de l'ouest lyonnais organise un concours basé sur 5 romans océaniens. La participation de La Neylière est demandée (exposition, contes, musiques) En février 2026, les lauréats seront fêtés à La Neylière.
150ème anniversaire du décès du P. Jean Claude Colin : ce père mariste mort après 21 ans de séjour à La Neylière est inhumé à l'oratoire. Il a fondé la Société de Marie. Ces Maristes présents dans 100 pays et leurs amis viennent donc depuis le 19e siècle à La Neylière. Pomeys reçoit donc des visiteurs des 5 continents. Au mois d'août 2025 c'étaient le Sénégal, le Congo, le Cameroun, les Iles Salomon nord, Fidji.
Cet anniversaire sera célébré au mois de novembre à venir.



- MJC -

Une nouvelle année pour la MJ de POMEYS

Nous nous retrouvons régulièrement au local MJ pour passer de bons moments ensemble.

Nous avons organisé des après-midi cuisine, pétanque, détente, ainsi que des soirées pizzas, raclette...

En juin, nous avons participé à la fête de la musique (organisée par le Comité des Fêtes), avec notre traditionnel stand de crêpes et de bonbons, qui a eu un grand succès.

Cette belle année prend fin pour laisser place à la suivante. Nous espérons passer de bons moments à vos côtés.

Alors, jeunes de Pomeys ayant entre 14 et 18 ans, n'hésitez pas à venir pousser les portes de la MJ et pourquoi pas vous inscrire !

Suivez-nous sur notre compte Instagram
mj_pomeys
A bientôt à la MJ.



- Vélocyclette -

Certes, le temps n'est plus aux grands rassemblements estivaux de la Vélocithèque à Pomeys, mais cela ne l'empêche en rien de poursuivre sa carrière d'acteur culturel sur le thème qui correspond à sa vocation.

C'est ainsi que l'amicale a continué, pour sa 34°année d'existence, ses travaux de recherche et d'éditions sous la forme de productions mensuelles alternant l'histoire du sport cycliste avec celle de la bicyclette.

Un exemple d'intérêt local : nous nous sommes attachés à retracer l'histoire du Grand Prix Cycliste de St-Symphorien-sur-Coise.

Or, quelle ne fut pas notre surprise de découvrir ceci :

Alors que la mémoire vernaculaire en faisait remonter la naissance à 1962, nous avons trouvé le document ci-joint qui authentifie que la course existait déjà en 1936 ! Et même, pour la première fois, le 14 juillet 1935 avec le résultat suivant :

1° Barthélémy Gerin (Chazelles-sur-Lyon), 2° Edouard Ravel (St-Etienne), 3° Charles Vigliengo (Lyon)...

Et nous avons même appris que le vainqueur de cette grande première était originaire de Pomeys !

Il ne nous manque plus qu'une photo de lui ! Avis aux limiers...

Bonne année 2026 à toutes les associations de Pomeys.

Gérard Salmon


Dimanche 28 JUIN 1936

2me Grand Prix Cycliste

de St-SYMPHORIEN-s-COISE

ORGANISE PAR

Le Groupe Cycliste et Athlétique

sous les Auspices de la Municipalité

le Patronage du « NOUVELLISTE » de Lyon

le Concours de l'U.V.F.

et la généreuse collaboration des Commerçants de Saint-Symphorien-sur-Coise

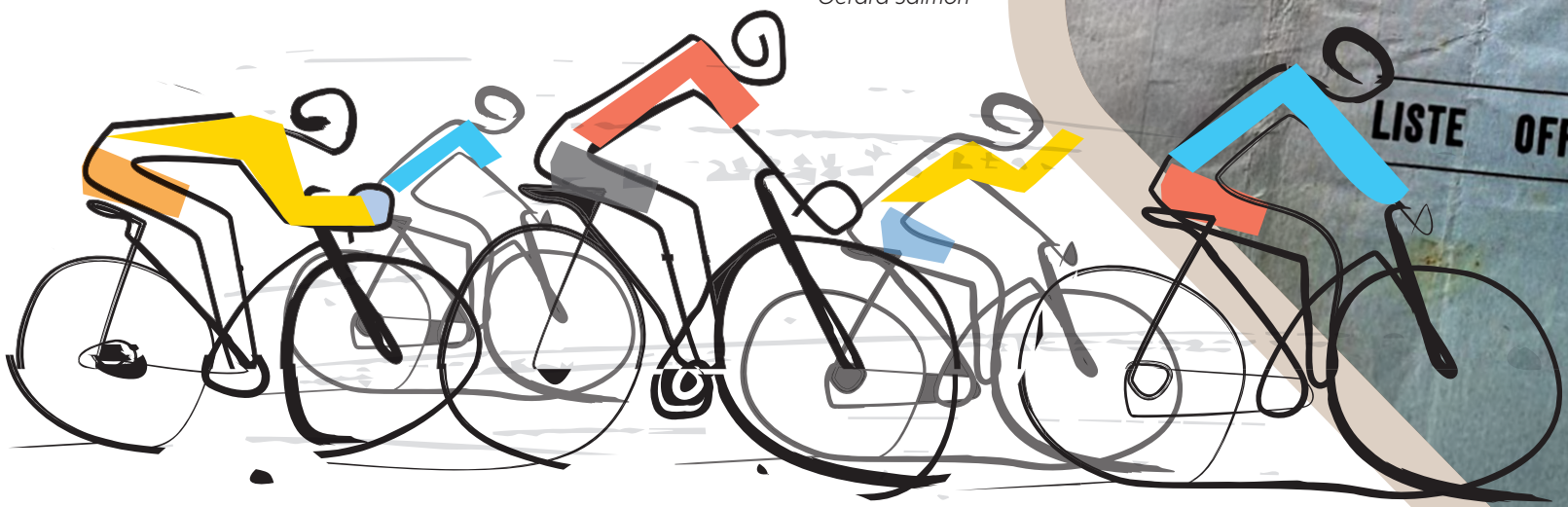
ITINÉRAIRE:

Pomeys, Grézieu, Chazelles, Saint-Symphorien

(à couvrir 8 fois)

LISTE OFFICIELLE DES ENGAGÉS

Prix: Un Franc



– Association Sportive de Pomeys –

Le groupe de marche de notre village est constitué de jeunes retraités et d'actifs avec un départ tous les mardis après-midi à 13h30 ou plus tôt si nous nous déplaçons dans les villages qui nous entourent, le rendez-vous a lieu entre l'amicale boule et la salle Jean LETREVE.
Cette activité nous permet de découvrir les richesses de notre territoire avec des parcours de 8 à 12 km pour une durée de 3 heures.
Nous avons commencé l'année avec le partage de la galette et le verre de l'amitié.
Début juillet, nous avons arpenté les sentiers de Brullioles en matinée avant de reprendre des forces à l'auberge de PITAVAL.
Nous avons participé à OCTOBRE ROSE en proposant un parcours de 5 km et un autre de 10.9 km autour de notre village. Nous avons récupéré le balisage des circuits mis en place par GAG'Gonerie.
Les groupes de marcheurs vous souhaitent une bonne et heureuse ANNEE 2026 remplie de convivialité et d'amitié.

Pour plus de renseignements
Catherine
06 72 73 46 30
Noël
06 71 58 90 75








- BUHL -

La saison écoulée 2024-2025 a été marquée par différents événements pour notre club qui rayonne dans les monts du lyonnais entre St Martin, St Symphorien et Pomeys.

Le lancement du programme de micro-basket, destiné aux enfants de 3 à 5 ans, a remporté un vif succès, offrant ainsi une excellente introduction au monde du sport pour nos tout-petits.

Sur le plan des compétitions, **l'équipe SF2 a brillamment accédé à la PRF** (pré-régionale féminine), une promotion méritée qui témoigne du travail réalisé sur le pôle féminin en lien avec nos SF1 et U18 *(voir photo à droite)*.

Cette réussite reflète les valeurs fondamentales du club, telles que la convivialité, l'entraide et le lien intergénérationnel, qui sont au cœur de chaque rencontre. La présence nombreuse du public lors de certains matchs en est la meilleure preuve.



Cette saison a également été marquée par l'engagement de nos jeunes avec **Baptiste Michelot qui a obtenu son diplôme d'arbitre officiel départemental** et **Malo Banino et Baptiste Michelot qui obtiennent leur brevet fédéral enfant.** Leur engagement constitue un bel exemple pour l'avenir du club.

Pour cette saison 2025-2026, nous sommes ravis d'accueillir **3 nouveaux entraîneurs** qui poursuivent la structuration de notre encadrement. Et nous sommes fiers d'annoncer le lancement du programme de basket adapté dès septembre 2025 à destination de jeunes en situation de handicap mental.

N'hésitez pas à pousser les portes des gymnases le week-end pour venir voir du basket dans les monts du lyonnais. Vous pouvez retrouver les horaires des matchs sur nos réseaux sociaux et site internet.



- Tennis de table -

Cette année, l'engouement est toujours aussi fort à la salle Saint-Roch lorsqu'il s'agit de venir faire rebondir les balles sur les tables.

Le jeudi, de 17h30 à 18h30, ce sont les plus jeunes qui ouvrent le bal. Ils sont suivis par les adolescents de 18h30 à 20h. Puis à partir de 19h30, les adultes prennent à leur tour possession des lieux. Un créneau libre est aussi disponible le lundi. Les éducateurs sont très satisfaits d'autant que plusieurs jeunes joueurs formés ces dernières années obtiennent de très bons résultats en championnat départemental. De nombreux pratiquants « loisirs » sont également toujours aussi motivés. Ceci est évidemment très plaisant pour le bureau qui ne peut que se ravir d'autant d'assiduité.

Par ailleurs, les habitants de Pomeys sont toujours les bienvenus pour venir s'essayer à notre sport, quel que soit le niveau, même en cours de saison.

Concernant la compétition, **l'équipe 1 a gagné le droit d'évoluer en régionale 3** pour cette saison 2025/2026 en terminant à la deuxième place de sa poule de pré-régionale. Une belle récompense pour le club qui va donc regoûter à la saveur particulière des déplacements dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.
L'équipe 2 de départementale 1 a connu une phase difficile, ce qui lui a valu de redescendre en départementale 2.
L'équipe 3 de départementale 3, composée essentiellement de jeunes joueurs, a réussi une magnifique saison en terminant à la première place de sa poule, synonyme d'accession en départementale 2. De fait, elle a également participé au week-end décernant le titre de champion du Rhône de D3. Le très beau parcours s'est arrêté aux portes de la finale, avec une défaite en demi-finale.
Enfin, **l'équipe évoluant en championnat de semaine a terminé au milieu de sa poule de départementale 2.**

LE CLUB FAIT PARTIE DE L'ASSOCIATION « RIGOLO'S » DEPUIS 30 ANS.

Elle regroupe 8 clubs de l'ouest lyonnais. L'objectif de ce collectif est de donner la possibilité aux plus jeunes joueurs de prendre part à une compétition amicale sous forme de plusieurs plateaux tout au long de l'année.
Par ailleurs, toujours dans le cadre de cette association, plusieurs stages sont organisés pendant les vacances scolaires. Cela permet de bénéficier de la présence d'entraîneurs diplômés d'état, ce qui est un grand privilège pour leur progression.
Lors de la journée finale, 2 équipes de Pomeys étaient engagées. Les résultats ont été à la hauteur de la saison. L'équipe 2 a terminé à la 4e place et l'équipe 1 termine championne de l'année 2025. A la suite de ce titre, la réaction du président et dirigeant Daniel LACROIX parlait d'elle-même : « Un très grand bravo à tous nos jeunes pour ces résultats sportifs. Ils nous ont fait vivre de belles choses et je pense qu'ils vont apporter beaucoup de résultats et de trophées au club. Un grand merci aux parents qui sont venus aussi les encourager. Félicitations à vous les jeunes ».

Comme chaque année, le club organise un challenge interne entre licenciés en mémoire d'anciens joueurs malheureusement disparus trop tôt. Mathieu THIZY a remporté le tournoi principal Challenge Thierry FARGERES. Orlan MARTIN s'est adjugé le Challenge Paul GROS du tournoi consolante. Enfin, Timéo MARQUET a honoré le souvenir de Louis GRANJON en remportant le Challenge du meilleur jeune.

Cette année a également été marquée par la célébration des 30 ans d'existence du club qui avait été créé à l'initiative de jeunes Pomeyères lors de l'été 1995. C'est donc le samedi 7 juin que le bureau a organisé une journée d'anniversaire festive qui a commencé dès le matin avec l'assemblée générale en présence des licenciés. Puis, en compagnie des familles des adhérents ainsi que d'anciens joueurs qui avaient répondu favorablement à l'invitation, Martial GREGOIRE (premier président de 1995 à 2011) a retracé l'historique du club, de sa création jusqu'à son passage de flambeau à Daniel LACROIX en 2011. Ce dernier a ensuite continué l'historique jusqu'à cette 30ème saison. Ce fut ensuite au tour de Monsieur le Maire Jean-Marc GOUTAGNY, qui nous honorait de sa présence, de prendre la parole. Après avoir loué les bienfaits de la vie associative, il a décrit le club comme « une grande famille » dans laquelle prennent plaisir à se retrouver les plus jeunes et les plus expérimentés, tout comme les pratiquants loisirs et les compétiteurs. A l'issue de son discours, il a remis une médaille d'honneur de la commune de Pomeys à Martial et Christian JACOUD pour respectivement 30 et 29 années passées au sein du bureau du club (16 années de présidence et 14 de vice-présidence et secrétariat pour le premier ; 29 années de trésorerie pour le second). Pour clore le discours, le reste du bureau a souhaité à son tour récompenser Daniel en lui offrant une médaille d'honneur du club pour le féliciter et le remercier de ses 14 années de présidence, en espérant qu'il y en ait de nombreuses autres. Après ces moments forts en émotion, la journée s'est poursuivie par un apéritif et par le cochon à la broche. Cette dernière s'est clôturée autour de discussions, chacun se remémorant les bons moments passés au cours de ces 30 années. Il fut enfin l'heure de se quitter avec les souvenirs d'une journée inoubliable dans la tête en se souhaitant de faire perdurer encore pendant de nombreuses années l'existence et la convivialité de ce club.

Pour cette nouvelle saison, l'objectif principal sera d'ailleurs toujours le même : promouvoir la qualité des relations au sein du club afin que chacun puisse se faire plaisir et performer selon son bon-vouloir.

L'actualité du club est consultable sur la page **Facebook AS Pomeys Tennis de table.**
Un grand merci aux bénévoles qui donnent de leur temps et à nos sponsors.
Les membres du bureau souhaitent à tous une belle et heureuse année 2026 pleine de joie et d'amitiés sportives.







LA BOULE LYONNAISE

Jeu traditionnel qui remonte au 19e siècle, originaire de la région de Lyon. C'est aux débuts des années 1980 que ce jeu est élevé au rang de sport-boules, en même temps que sont créées des disciplines annexes des parties traditionnelles (progressif, précision, combiné).
Ce jeu de boules trouve ses racines parmi les ouvriers de la soie, les « canuts », qui pratiquaient cette activité pendant leurs pauses de travail ou après leurs heures de travail. Ils utilisaient des boules en bois ou en métal pour jouer sur des terrains spécialement aménagés, généralement dans les quartiers ouvriers de Lyon.

LA PÉTANQUE

C'est le jeu provençal (où les tireurs font trois pas de course pour prendre leur élans) qui donne naissance en 1907 à la pétanque à La Ciotat : un champion de jeu provençal, Jules Hugues dit « Lenoir », ne pouvant plus jouer à son jeu préféré à cause de ses rhumatismes, se mit un jour à tracer un rond, à envoyer le but à 5-6 m, les « pieds tanqués », c'est-à-dire avec les pieds ancrés sur le sol. Actuellement en catégorie sénior, le jeu doit se dérouler entre 6 et 10 mètres, lors du lancer du but.

LA BOULE CARRÉE

Le jeu de boules carrées présente comme particularité le fait de pouvoir être pratiqué sur des terrains en pente. Les boules et le cochonnet sont de forme cubique et généralement en bois.
Ce jeu traditionnel, actuellement surtout pratiqué dans le sud-est français, a été inventé à Lyon en 1899, à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet.
Il se propage au cours des années 1930 dans au moins une cinquantaine de communes des Monts du Lyonnais et du Forez , essentiellement par le biais des kermesses paroissiales. Il prend le plus souvent la forme d'épreuves de pointage dans des stands.
La boule carrée étant surtout prétexte à s'amuser et passer un bon moment de convivialité, venez tester votre habilité (les boules sont à disposition).

TRIATHLON DE BOULES

L'amicale boule de Pomeys organise le premier triathlon de boules le 26 juillet 2025 :

- **1 partie de boules lyonnaises**
- **1 partie de pétanques**
- **1 partie de boules carrées**

disputée par chacune des 16 triplettes en 1 h 30 de temps pour chaque partie.

- **Finale : en 30 minutes pour chaque discipline avec addition des points.**

Le trophée « METALLERIE MONTS STELL » conçu et fabriqué par Cédric Bouteille est venu récompenser les gagnants de cette première édition et sera remis en jeu l'année prochaine.
La boule carrée était l'attraction du jour. Elle a séduit les joueurs et amusé le public. A les voir folâtrer on aurait dit que ces cubes avaient perdu la boule !

- Amicale boule -

L'amicale remercie ses sponsors qui contribuent à la réussite des concours
Merci également à la municipalité pour son soutien
Nous vous souhaitons une année 2026 remplie de bonheur et de convivialité

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2026

6 Avril : concours de la municipalité - 16 doublettes - 14 H
25 Mai : concours coupe B.M.L. - 16 doublettes - 14 H
3 Juillet : concours coupe restaurant de la mairie - 16 doublettes - 18 H
25 JUILLET : Triathlon de boules
30 Juillet : Concours vétérans sur invitation - 16 quadrettes
5 Septembre : Concours VIRICEL/GRANJON sur invitation - 16 doublettes - 14 H
12 Septembre : But d'honneur tête à tête - challenge Laurent MEZARD - 8 H

INSCRIPTION
« RESTAURANT DE LA MAIRIE 04 78 44 32 32 »

VAINQUEURS CONCOURS 2025

- **CONCOURS RESTAURANT DE LA MAIRIE :** SEON Jean-Louis et FOURNAND Richard
- **TRIATHLON DE BOULES :** MARQUET Robert - FAYOLLE Christian - VERICEL Jean-Marc
- **CONCOURS VIRICEL/GRANJON :** VIRICEL Michel et SEON Jean-Louis
- **CONCOURS VÉTÉRANS :** Bellegarde avec FORISSIER Maurice - MARCOS Marcel - RIVIERE Marcel et CEZAT Maurice
- **BUT D'HONNEUR - CHALLENGE LAURENT MEZARD :** BISSARDON Jean-Louis
- **CONCOURS DE LA MUNICIPALITÉ :** MARQUET Robert et Daniel
- **CONCOURS B.M.L. :** BUISSON Alain et BENOIT Didier



Finalistes : Triathlon de boules



Finalistes : Concours Mimile 2025

- GELF -

En 2025, le GELF a participé à des actions/manifestations sur le territoire des Monts du Lyonnais à destination de différents publics, demandeurs d'emploi ou professionnels :

- La rencontre emploi organisée par la CCMDL en avril 2025 à Ste Foy l'Argentière. Bilan : plusieurs candidats rencontrés dont de très bons profils que nous avons pu proposer à nos adhérents.

- Participation à la matinée de l'orientation au lycée Champagnat en janvier, dans le but de présenter notre cœur de métier qui est le recrutement et la mise à disposition de personnel.

- Présence du stand du GELF à la Foire des Monts du Lyonnais les 20 et 21 septembre à Saint Martin en Haut.

Le GELF est également allé à la rencontre de ses adhérents afin de mieux connaitre leur activité, leurs préoccupations et leurs besoins. Parce qu'une des valeurs essentielles du GELF est la proximité !

Et cette année, les administrateurs du GELF et du GELF A ont remercié Colette qui a été Trésorière du GELF A pendant 6 ans et qui a souhaité arrêter sa fonction. Si vous souhaitez vous investir dans un esprit de collaboration et de bienveillance, contactez-nous !



Les salariés et administrateurs du GELF et du GELF A lors du repas de Noël

GELF
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
DES MONTS DU LYONNAIS

GELF
72 adhérents - 40 salariés

GELF.A
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
DES MONTS DU LYONNAIS
ASSOCIATIF

GELF A
40 adhérents - 31 salariés

Consultez notre site internet : www.gelf.fr et retrouvez-nous aussi sur Facebook et sur LinkedIn
GELF/GELF A
35 Place de la République
69590 St Symphorien sur Coise
Contact : Julie BARONNIER
Tél : 09 67 05 93 58
Port : 06 18 95 46 99
contact@gelf.fr / gelfasso@gelf.fr

- ARPAMOLY -

Art et Patrimoine des Monts du Lyonnais

Que de rencontres, que de bonheur pour les bénévoles, qui ne comptent pas leur temps, que de retours chaleureux des visiteurs ! La Maison de Pays des Monts du Lyonnais vit à un rythme soutenu ; bref il s'y passe toujours quelque chose de nouveau. Les enfants des écoles du territoire, les centres aérés, les résidents des EHPAD et des centres d'adaptation, amènent une vie sociale enrichissante.

Cette année qui se termine a permis de faire découvrir de multiples talents artistiques et des échanges passionnants, que ce soit autour de la peinture, de la sculpture, de la gravure, de la photographie, de la mosaïque ou du dessin.

Du côté du patrimoine, « Les secrets de la photo » nous ont été dévoilés lors d'une exposition en collaboration avec un photographe professionnel. Puis, l'exposition « Le froid : en produire et s'en protéger ? » a permis psychologiquement de se mettre au frais pendant les chaleurs de l'été !

Dans la salle territoire, que de bougies soufflées ! 78 ans du Théâtre de Coise... 60 ans du Comice des 4 Cantons... 10 ans des Entrepreneures au féminin des Monts du Lyonnais... 10 ans de Radio Modul... sans oublier les souvenirs et témoignages de la Résistance entre 39 et 45, le Club d'Astronomie des Monts du Lyonnais et bien sûr Festilaine.

Nous espérons que notre traditionnel Marché de Noël, avec ses nouveautés, vous a permis de gâter parents et amis.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, sachez que vous êtes les bienvenus. Tout se passe dans la simplicité, la complicité et la convivialité.

Les compétences de chacun et chacune nous sont très précieuses dans l'organisation, le montage des expositions, l'accueil de groupes (scolaires et autres visiteurs), ainsi que dans la sélection d'artistes et participants au Marché de Noël.

Nous en profitons pour remercier sincèrement la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais pour son soutien moral et logistique.

Enfin, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux et nous vous promettons une année 2026 riche en surprises !

Pour l'association : Annie POIROT, présidente, et Floriane CHARRA, animatrice



participants lors d'un atelier de l'exposition « Festilaine - le Festival des laines locales et artisanales »



scolaires en plein atelier scrapbooking à l'occasion de leur visite de l'exposition « Les secrets de la photo »

MAISON DE PAYS DES MONTS DU LYONNAIS

Place de l'église - 69850 Saint-Martin-en-Haut

Horaires :

Du Mardi au Samedi de 9h à 12h
et de 14h à 18h (sauf le Jeudi matin)
Dimanches et jours fériés de 10h à 12h
et de 15h à 18h

Entrée libre et gratuite

Contact : Floriane CHARRA - 07 69 99 10 39
Mail : arpamoly@gmail.com
Site : www.arpamoly.fr

ArPaMoly maison de pays

– Archipel et Pomeys : 40 ans de liens ! –

La fin de l'année 2025 a été marquée par un moment fort pour le centre socioculturel Archipel : la célébration de ses 40 ans, organisée le 8 novembre sous le Bal Monté à Saint-Symphorien-sur-Coise. Plus de 400 personnes ont participé à cette journée animée par des jeux, un bal pour les enfants, un repas convivial et un bal folk, imaginés et préparés avec le soutien de bénévoles du territoire.

À Pomeys, Archipel travaille en étroite collaboration avec les habitants et les structures locales. Le centre de loisirs du village est co-construit avec un groupe de parents bénévoles, mobilisés chaque année pour imaginer les activités et contribuer à leur mise en œuvre. Leur participation permet de maintenir un accueil de proximité, adapté aux besoins des familles. Archipel les remercie chaleureusement pour leur engagement.

D'autres actions renforcent cette présence locale : l'accueil du service itinérant Ressources Jeunes destiné aux 11-17 ans, des animations menées en partenariat avec la médiathèque Mozaïk pour les jeunes, ainsi que l'accompagnement de la MJ de Pomeys. Les habitants participent également en nombre aux sorties familles et seniors organisées dans le cadre des projets d'Archipel, favorisant ainsi les échanges intercommunaux et la convivialité.

Archipel développe aussi de nouvelles compétences grâce à Interpel, son centre de formation certifié Qualiopi. Interpel propose des formations à destination des bénévoles et des professionnels du territoire, autour de la participation, du pouvoir d'agir et de l'animation. Cet outil renforce les compétences locales et soutient l'engagement des habitants.

Parce qu'un centre socioculturel n'existe que par et pour les habitants, Archipel poursuit un objectif clair : permettre à chacun de s'impliquer, de proposer des idées et de participer à la vie locale. Les actions menées à Pomeys témoignent de cette dynamique construite avec et pour les habitants.













Contacts utiles

Centre socioculturel Archipel
57 rue des Tanneries, 69590 Saint-Symphorien-sur-Coise
Tél. : **04 78 48 46 14** – **contact@centresocial-archipel.fr**
Sites : **centresocial-archipel.fr** - **interpel-formation.fr**

Directrice : Émilie Goutelle
Coprésidentes : Jennifer Monnet, Françoise Garcia, Irène Grégoire

- Solidair-Aidants -

Solidair-Aidants anime des « Groupes locaux d'entraide » lieu d'écoute et d'échange pour les Aidants de personnes en perte d'autonomie, un se retrouve à Duerne les premiers lundis du mois, un à Chazelles, le deuxième lundi, un à Longessaigne et à Larajasse le troisième vendredi, toujours en présence de psychologue. En 2025, une ergothérapeute, une socio-esthéticienne, une diététicienne et une professeure de yoga sur chaise sont intervenues dans nos groupes.
Actuellement à Duerne et Longessaigne, une animatrice et des bénévoles accueillent les Aidés aux « HALTES-REPIT » chaque lundi pour Duerne. Selon les moments, les saisons 6 à 7 personnes sont présentes.





LA COLOCATION

La colocation, ouverte depuis le 3 juin 2024 accueille aujourd'hui 7 habitants, **1 place est disponible.**
Pour rappel cette structure a été officiellement **inaugurée le 18 septembre** dernier en présence de Monsieur le Président du Département du Rhône, de Monsieur le Maire de Duerne, des représentants de la CCMDL et de nombreux élus. Un grand remerciement renouvelé pour l'aide apportée depuis de nombreuses années pour la genèse et la mise en œuvre du projet !
Le cadre de vie est en amélioration constante de façon à tenir compte de l'évolution des besoins personnels des colocataires : élaboration des repas, soins personnalisés en collaboration avec **les infirmières** et les **Assistantes de Vie Sociale**, **les familles** et **les bénévoles qui continuent de s'impliquer au quotidien** y compris pour les animations proposées par les **Animatrices, Coordinatrices de Vie Sociale et Partagée**.
Ici, « les colocs » vivent à leurs rythmes, ils participent aux tâches quotidiennes comme aider à la confection du repas, plier le linge, passer le balai, jardinage et bien d'autres encore...
Nous profitons de sorties telles que les marchés, la guinguette à Saint Symphorien, le cinéma, visite d'une boulangerie à Messimy, pique-nique sans oublier la bibliothèque, l'épicerie et les nombreuses balades dans Duerne. Nous avons soufflé les 1 an de la colocation, l'occasion de réunir tout le monde !
Des interventions (Yoga sur chaise et gym adaptée) sont proposées toutes les semaines, d'autres reviennent ponctuellement (socio esthéticienne, médiation canine, atelier floral).
Des rencontres sont prévues avec les enfants de la micro-crèche et de l'école.
Nous sommes toujours en quête de nouvelles idées et de nouvelles rencontres, alors n'hésitez pas à nous contacter.
En conclusion, un projet solide, qui a au fil des mois trouve ses conditions de fonctionnement et de pérennisation, et ou le partage l'esprit collectif et l'engagement se concrétisent à tout moment.



– France services –
un service public de proximité au cœur des Monts du Lyonnais

En 2025, le réseau France Services continue de se déployer pour garantir à chaque citoyen un accès simplifié aux démarches administratives. Avec 2 840 structures réparties sur tout le territoire, dont 36 dans le Rhône et 27 dans la Loire, pour un service public de proximité, accessible en moins de 30 minutes pour 98 % de la population.



France services, pour :

- Accompagner gratuitement dans les démarches administratives quotidiennes ;
- Aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites internet des administrations, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;
- Faciliter la résolution de situations complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires ;
- Mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).





Dans les Monts du Lyonnais, 3 structures proche de chez vous :
Dans les Monts du Lyonnais, la Communauté de communes (CCMDL) propose **trois dispositifs complémentaires** pour répondre aux besoins des habitants. **Les six conseillères France services** accompagnent chaque jour en moyenne **67 demandes**. De janvier à septembre 2025, les trois structures France Services de la CCMDL ont réalisé **12 079 accompagnements.**

• **Les deux Maisons des services situées à St Symphorien sur Coise et à St Laurent de Chamousset**, créées en 2008 et labellisées France Services le 1er janvier 2020 avec un accueil le matin sans RDV et sur RDV l'après-midi : De 9h à 12h00 du lundi au vendredi, et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h.

• **France Services itinérant**e, le Bus sillonne les Monts du Lyonnais selon un calendrier établi, du lundi au vendredi, sans RDV à :
Aveize, Brullioles, Brussieu, Chambost-Longessaigne, Châtelus, Chevrières, Coise, Duerne, Grammond, Grezieu Le Marche, Haute Rivoire, La Chapelle Sur Coise, Larajasse Le Bourg, Larajasse L'aubépin, Les Halles, Longessaigne, Maringes, Meys, Montromant, Montrottier, Pomeys, Souzy, St Clement Les Places, St Denis Sur Coise, St Genis L'Argentiere, St Martin En Haut, Ste Catherine, Ste Foy L'Argentiere, Villechenève, Viricelles, Virigneux.

Equipé d'un accès internet, d'une imprimante et d'un scanner, les accompagnements du quotidien sont ainsi facilités. Le BUS a permis aux conseillères de tenir 208 permanences et de réaliser 989 accompagnements (de février à septembre 2025) en se déplaçant sur 30 communes du lundi au vendredi.

Renseignements :
Contactez-nous par mail
mds@cc-mdl.fr et busfranceservices@cc-mdl.fr

Maison des services
Saint-Laurent-de-Chamousset
122, avenue des 4 cantons
Tél. 04 74 26 50 78

Maison des Services
Saint-Symphorien-sur-Coise
57, Rue des Tanneries
Tél. 04 78 19 05 14

En 2026 les 2 maisons innoveront pour vos offrir des lieux encore plus accueillants, nous vous donneront des nouvelles au fur et à mesure de l'avancement des projets.
Plus d'informations sur le site internet de la CCMDL : France services | CCMDL

- Parc éco habitat -

Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat : un accompagnement gratuit pour un logement plus confortable, économe et adapté

Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat est en place sur le territoire de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Il est situé au Parc Éco Habitat, à Saint-Symphorien-sur-Coise. Un nouvel accueil a été construit cette année pour vous offrir un service public plus confortable et plus convivial. Venez nous rencontrer !
Ce service gratuit, neutre et indépendant vous accueille, vous informe, vous conseille et vous accompagne dans tous vos projets liés à l'amélioration de votre logement, et ceci sans aucun engagement de votre part.
Que vous soyez propriétaire occupant, bailleur, locataire ou en copropriété, et quel que soit votre niveau de revenus, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour :

- **des travaux de rénovation énergétique** (isolation, chauffage, fenêtres, ventilation, solaire, etc.). En 2025, le dispositif MaPrimeRénov' a connu de nombreuses évolutions. Au-delà de l'information sur les aides actuellement mobilisables, nous pouvons vous guider dans le choix des travaux à entreprendre, des matériaux adaptés à la rénovation de votre logement et nous pouvons vous orienter vers des artisans locaux. Les primes énergies (CEE) et des aides locales sont toujours mobilisables quels que soient vos revenus.
- **l'adaptation du logement afin de rester vivre chez soi le plus longtemps possible**, dans un habitat sûr et confortable
- **la mise en place d'éco-geste**s pour réaliser des économies d'énergie et reprendre en main les consommations au sein de votre logement
- **Des rendez-vous avec des conseillers** sont possibles au Parc Éco Habitat à Saint-Symphorien-sur-Coise, à la Maison France Services à Saint-Laurent-de-Chamousset, ou directement à domicile.

Contact
Parc Éco Habitat
293 Chaussée Beauvoir,
69590 St-Symphorien-sur-Coise
04 72 66 14 30
parc-ecohabitat@cc-mdl.fr

Horaires
Accueil téléphonique
- Lundi : 8h30-12h30 et 14h-17h30
- Mardi : 8h30-12h
- Mercredi : 8h30-11h30
- Jeudi : 8h30-12h
- Vendredi : 8h30-12h30 et 14h-17h30

Ouverture au public
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30



PARC ÉCO HABITAT
Service public de la transition écologique

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Agence nationale de l'habitat
Anah

Monts du Lyonnais
Communauté de communes

- Ordures ménagères, déchets -

Redevance Ordures ménagères

Pour permettre un calcul correspondant à la situation réelle de votre foyer, pensez à déclarer tout changement de situation : déménagement, évolution de la composition du foyer (naissance, décès, séparation, garde alternée, entrée en EHPAD...), changement de coordonnées bancaires...
Ce changement doit être déclaré via le Portail déchets avant le 31 mars 2026. La fourniture de justificatifs sera obligatoire pour permettre l'instruction de ces demandes par le service déchets de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Vous rencontrez une difficulté lors de l'utilisation du Portail déchets ? Rendez-vous sur la chaîne Youtube de la CCMDL pour consulter 9 tutoriels vidéo, ou en Maisons France services pour vous aider à utiliser votre espace personnel.
Pour simplifier le règlement de cette redevance, pensez également au prélèvement qui permet un paiement en 4 fois.

Le Service Gestion des déchets reste à votre disposition :
Par téléphone au 07 60 45 32 18 du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-16h
Par mail : redevance-dechets@cc-mdl.fr

Changement des règles d'accès en déchèterie

Face aux usages professionnels abusifs constatés sur certains comptes particuliers, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais met en place au 1er janvier 2026 un quota de passages pour les particuliers sur les déchèteries.
Le quota annuel sera de 30 passages par an pour chaque badge. Pour information, aujourd'hui moins de 3 % des usagers des déchèteries effectuent plus de 30 passages par an.
Pour les situations exceptionnelles (construction, rénovation, déménagements ou gestion du décès d'un proche) un système de dérogation pourra être activé sur simple demande et présentation de justificatif sur le portail déchets ou auprès du service déchets. Après validation de la demande, le système de comptabilisation des passages sera désactivé sur une période donnée.
Par ailleurs, le protocole de prise en charge des déchets amiantés évolue également au 1er janvier 2026. Les particuliers souhaitant déposer ces déchets devront au préalable les avoir emballés et étiquetés. Du matériel d'emballage et d'étiquetage est à disposition des habitants sur chacun des sites de Montrottier et Saint-Martin-en-Haut.

La CCMDL soutient le compostage et la valorisation des biodéchets
Depuis 2017, afin de maximiser le tri à la source, la CCMDL aide à l'achat d'un composteur par foyer, dans la limite de 60€ et sous conditions. En deux ans, ce sont 250 foyers des Monts du Lyonnais qui ont bénéficié de ce soutien.



La fin de la collecte des déchets en porte-à-porte

Depuis l'année dernière, la Communauté de commune des Monts du Lyonnais s'est engagée dans un changement complet du schéma de collecte des déchets ménagers. Après les 14 premières communes en 2024, la CCMDL a finalisé le déploiement des points d'apport volontaires sur les 18 communes restantes au cours de l'année 2025 en 2 vagues successives (printemps et automne).
En 18 mois la communauté de communes aura constitué un réseau de 275 points d'apport volontaire et 930 colonnes permettant aux usagers de déposer leurs différents déchets : emballages/papiers, verres et ordures ménagères.
Les objectifs poursuivis sont multiples et les premiers résultats peuvent apparaître :

- La maîtrise des coûts de la gestion des déchets et donc de la redevance
Malgré une hausse de 10 % des coûts de traitement en 2024, la baisse des coûts de collecte a permis en 2025 de limiter la hausse de la redevance à 1 %
- La gestion facilitée des déchets pour les usagers
Avec le déploiement des points d'apport volontaire, les habitants peuvent désormais déposer leurs poubelles 24h/24 7j/7 sans se soucier des jours de collecte
- L'amélioration de l'hygiène sur la voie publique
Ce nouveau système de collecte aura permis la disparition des sacs poubelle sur la voie publique. L'engagement et le civisme de chacun sera sur ce point important pour éviter les dépôts sauvages et ainsi préserver la propreté des points d'apports.
- Une meilleure valorisation des déchets

Comment obtenir cette aide financière ?

Faites votre demande par mail à gestion-dechets@cc-mdl.fr
À réception de notre validation, envoyez la facture, la copie de votre dernière redevance ordures ménagères ou un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre RIB.

Si votre logement ne permet pas l'installation de composteurs, renseignez-vous auprès de votre mairie car depuis 2024 la CCMDL a déployé près de 50 sites de compostage collectif. Sans doute y'en a-t-il un près de chez vous.

En 2024, la CCMDL a constaté une hausse des tonnages collectés de déchets recyclables (+ 5 %) tout en constatant une amélioration de la qualité des collectes (le contenu des sacs jaunes a été mieux valorisé en 2024 qu'en 2023).
Il est également positif de constater que la baisse des sacs noirs, qui sont incinérés, s'est confirmée en 2024 (- 3.5 %), une baisse sans doute soutenue par le déploiement de composteurs collectifs et individuels.
Après un tel changement, les efforts seront prolongés en 2026 pour confirmer ces premières tendances positives et conforter les bonnes performances des Monts du Lyonnais dans le domaine des déchets que ce soit dans la réduction des tonnages produits que pour leur valorisation.
Les bonnes pratiques du sac jaune
Depuis 2022 dans les Monts du Lyonnais, les sacs et bacs jaunes collectent tous les papiers et les emballages ménagers tels que les bouteilles en plastique, barquettes alimentaires, briques, journaux, pots de yaourt, papiers divers, papiers cadeaux, tubes de dentifrice, canettes, boîtes de conserve, cartons de pizza... la liste est longue !
Grâce à ce dispositif, plus de 3 000 tonnes de matériaux recyclables comme l'acier, l'aluminium, le plastique, le papier, le carton ou le verre ont été triées et revalorisées en 2023.
Mais attention, tout ne doit pas finir dans le bac jaune !
En effet, 20 % des déchets collectés en 2024 n'auraient pas dû se trouver dans les sacs jaunes et constituent des erreurs de tri. Cela représente plus de 10 kg par habitant et par an.
Par exemple, le verre, le textile et les déchets verts se retrouvent trop souvent dans les bacs jaunes alors que ces matériaux disposent de filières spécifiques pour être valorisés. Vous hésitez ? Consultez le guide du tri de la CCMDL, ou le site Internet "CITEO guide du tri".

Le Conseil de Développement des Monts du Lyonnais

Le Conseil de Développement est constitué d'habitant(e)s des Monts du Lyonnais qui s'appliquent à faire vivre la démocratie participative. Il rassemble des personnes tirées au sort sur les listes électorales et d'autres volontaires qui sont intéressées de contribuer aux politiques publiques du territoire. Pour rendre toujours plus effective l'expérience de démocratie participative, un tirage au sort des élus municipaux avait été organisé en 2024 pour réfléchir avec eux sur le bilan des activités du conseil de développement.
Aujourd'hui, il est constitué d'une quinzaine de membres qui ont choisi ensemble plusieurs thèmes à approfondir et à porter à la connaissance des habitants en s'appuyant sur les travaux, études ou préoccupations du territoire (santé, transport...). Ils suivent également l'évolution des engagements et schémas directeurs du territoire comme le PCAET.
C'est ainsi qu'un des groupes a fait le choix, en concertation avec le Projet Alimentaire Territorial en cours, de réfléchir au lien entre l'alimentation et la santé. Cette réflexion a débouché sur un événement porté par plusieurs associations et structures locales : Festiv'alim, premier festival sur le territoire à aborder le lien entre l'alimentation et la santé, en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire.
Cette journée festive et informative s'est déroulée sous le bal monté de La Fabrik à Saint Symphorien sur Coise. Un grand merci à l'ensemble des acteurs qui ont participé à rendre cette journée conviviale.
Sur cette fin d'année 2025, les membres ont souhaité travailler sur les élections municipales de 2026 et plus précisément sur :
- les moyens de porter à connaissance de tous les habitants des nouvelles règles qui vont s'appliquer aux communes de – 1000 habitants.
- la mise en lumière de rôle des conseillers municipaux

CONSEIL De DÉVELOPPEMENT des Monts du Lyonnais

Trois bonnes raisons de rejoindre le Conseil de développement
1. Pour participer à l'élaboration des politiques territoriales, apporter des idées, des avis et une vigilance citoyenne. Ces réflexions enrichissent celles des élus.
2. Pour suivre, s'informer et porter à connaissance les décisions qui feront évoluer notre territoire.
3. Pour rappeler l'importance d'un dialogue entre la population et les élus sur des questions d'intérêt général et le maintenir.

Si vous êtes intéressé(e)s pour rejoindre ce groupe de volontaires, vous pouvez contacter Lise Pertreux, animatrice du Conseil de développement, par mail cd@cc-mdl.fr ou par téléphone 06 25 93 57 39

Plus d'infos https://www.cc-montsdulyonnais.fr/collectivite/fonctionnement/le-conseil-de-developpement-des-monts-du-lyonnais/

- Groupement des 4 Cantons -

Section de St-Symphorien-sur-coise

La Section de Saint Symphorien s'est fortement mobilisée en 2025 pour mettre en place le Comice des 4 Cantons. La fête a bénéficié d'une météo clémente, d'éleveurs passionnés et engagés. Nous adressons de vifs remerciements à la commune de Pomeys qui a accueilli la manifestation, à la commune de St Symphorien pour sa participation, ainsi qu'à tous les nombreux bénévoles sans qui cela n'aurait pas été possible.

Au programme de 2026

le Concours de Boules Lyonnaises Vétérans, au printemps, à Saint-Martin-en-Haut

la préparation du Concert Choralias du printemps 2027, avec l'apprentissage des chants communs à l'Automne 2026, sur notre Section

Le Comice est programmé les 27 et 28 Juin 2026 et sera organisé pas la Section de Chazelles-sur-Lyon

Le Costumier des 4 Cantons connait une fréquentation régulière et l'équipe de bénévoles s'est enrichie de nouvelles bénévoles. Rappelons que l'accueil se fait le mercredi après-midi et le samedi matin après avoir pris rendez-vous en appelant le 07 86 79 45 36.

Section de Saint-Symphorien-sur-Coise
Contact - Eric SEON : 06 83 06 83 05

- À votre écoute -

« À votre écoute » est une association apolitique, non confessionnelle, respectueuse des personnes qui viennent se confier à l'un ou l'autre de ses membres.



Une ligne téléphonique pour dialoguer avec une personne de l'association. Le tout entouré d'un secret absolu. Que tous ceux et toutes celles qui un jour ou l'autre, se sentiront « mal dans leur peau » le sachent, il existe une structure qui leur est entièrement dévouée et attentive à leurs problèmes. Nous ne sommes pas des professionnels, mais nous travaillons avec des professionnels compétents, habilités à une véritable thérapie.

Permanence téléphonique : Un temps d'écoute au 04 74 72 21 32
Les lundis et les 1er et 3ème samedis du mois de 18 à 23 Heures

Des rencontres en face à face
Parenthèse : Groupe de parole mensuel à l'ETAIS,
(espace de vie sociale 04 87 61 70 06)

Mais aussi rendez-vous individuels, lundi, mardi, mercredi ou jeudi matin.
Prenez- contact au 06 70 57 58 70

Des après-midis détente: le vendredi,
Balade, jeux,
échanges renseignements 04 78 44 42 86

Des conférences : des temps de réflexion sur des thèmes variés
en lien avec le bien vivre.



« A votre écoute » Monnie Serra
06 70 57 58 70
18 impasse de la Mairie
69610 Ste Foy L'Argentière
serra.monnie@wanadoo.fr

- Association La Fabrik -
Artisanerie de rencontres culturelles

La Fabrik agit dans le champ des arts et de la culture depuis 2016 sur le territoire des ***Monts du Lyonnais. Nomade et indépendante,*** *l'association œuvre pour la création, la diffusion et l'imagination artistique et citoyenne, en proposant une programmation de spectacles, concerts, ateliers et rencontres.*
La Fabrik ***accompagne les associations et artistes du territoire*** *en valorisant leur travail à travers différents outils adaptés à leurs besoins (location de matériel, agenda collaboratif et résidence de création...).*

ÉVÉNEMENTS SUR LE TERRITOIRE

L'année 2025 aura été riche en belles rencontres : avec les compagnies venues de toute la France pour partager leur création avec le public, les bénévoles toujours aussi nombreux à faire vivre l'association, les associations partenaires avec lesquelles de nouveaux liens se sont tissés un peu partout sur la carte du territoire, ainsi que les municipalités qui nous ont accueillis chaleureusement sur leur commune.
De nombreux projets ont vu le jour sur le territoire des Monts du Lyonnais, au total 22 communes différentes ont été investies par la Fabrik. Entre accueil de compagnies en résidence, spectacles pour les scolaires, spectacles ouverts au grand public, ou nos festival temps forts du Mouton dans le Ciel pour le jeune public, Charivarue pour l'art de rue, et Le Bal Monté et ses Guinguettes en été.

Certains de ses événements phares seront reconduits en 2026 :

Du 4 au 19 avril 2026 : le festival de spectacles jeune public **Un Mouton dans le Ciel** en itinérance dans + de 20 communes du territoire

28, 30 & 31 mai 2026 : **le festival d'arts de rue Charivarue à Chazelles-sur-Lyon**



à l'été & automne 2026 : l'implantation du **Bal Monté** dans une commune, accueillant sous sa toile les **Guinguettes de l'été** chaque mercredis du mois d'août, son festival de musique du monde **La Socane** et son festival **La Mort & Nous**



ACCOMPAGNEMENT & CENTRE DE RESSOURCES

La Fabrik accompagne les associations du territoire au travers de différents outils :

LE KALEPIN : l'Agenda culturel collaboratif en ligne (Lekalepin.fr)

Refondu début 2025, Le Kalepin a fait peau neuve !
L'ancien site, devenu vieillissant, nécessitait une modernisation pour assurer sa pérennité. Il arbore désormais de nouvelles couleurs et une interface entièrement repensée, plus claire et agréable à utiliser.
Cet outil permet de consulter en ligne l'ensemble des événements organisés sur le territoire des Monts du Lyonnais. Les utilisateurs peuvent également s'abonner à la newsletter pour recevoir chaque mercredi soir un récapitulatif des événements à venir sur les dix prochains jours.
Le Kalepin est aussi un véritable outil de coordination : il aide les associations à planifier leurs prochaines manifestations en ayant une vision d'ensemble du calendrier local et des créneaux déjà utilisés par les structures voisines.

LA KUMA : Mutualisation de matériel scénique (Koopérative d'Utilisateurs de Matériel Artistique).

La Fabrik vous propose un parc de matériel son et lumière (enceintes, lumières, matériel scénique) disponible à la location pour vos événements culturels ou associatifs sur les Monts du Lyonnais. Ce parc est disponible grâce à la mutualisation du matériel de 18 associations du territoire.

Pour plus d'informations et vous abonner à la newsletter rendez-vous sur www.lafabrik-moly.fr
Contact : info@lafabrik-moly.fr / 09 82 30 04 54
Suivez-nous sur Facebook et Instagram @lafabrikmdl

- Relais Petite enfance -

Le Relais Petite Enfance est au service des parents employeurs et des assistantes maternelles. Il rayonne sur **les 10 communes** de part ses actions et son itinérance : information sur les différents modes de garde, soutien aux parents dans leur fonction d'employeurs, accompagnement professionnel pour les assistantes maternelles...
Le relais s'est lancé dans un **« projet phare »** pour 3 années consécutives au travers d'actions de prévention et de sensibilisation sur les violences subies par les enfants, auprès des professionnels de la petite enfance, des parents et des enfants :

- **En 2024, 2 soirées organisées** à destination des professionnelles (avec l'association l'enfant bleu et le service de la protection de l'enfance du département)

- **En 2025, un spectacle « le secret »** a été proposé aux enfants de 3 à 10 ans, accompagnés de leurs parents, avec la compagnie du Silène.

- **Et enfin, en 2026, une formation** sera proposée aux assistantes maternelles : maltraitance et enfance en danger.

Ensemble nous pouvons lutter contre les violences faites aux enfants.
N'hésitez pas à contacter les animatrices pour toutes questions sur le fonctionnement du relais ou pour tout soutien dans vos fonctions de particuliers employeurs ou d'assistante maternelle.

Relais Petite Enfance
3 ter rue Vaganay 69850 ST MARTIN EN HAUT
Tél : 04 78 48 56 10

320 rue André Loste 69590 ST SYMPHORIEN SUR COISE
Tél : 04 78 19 05 31
rpeaunomdelenfant@gmail.com



« relais en forêt »



« carnaval »

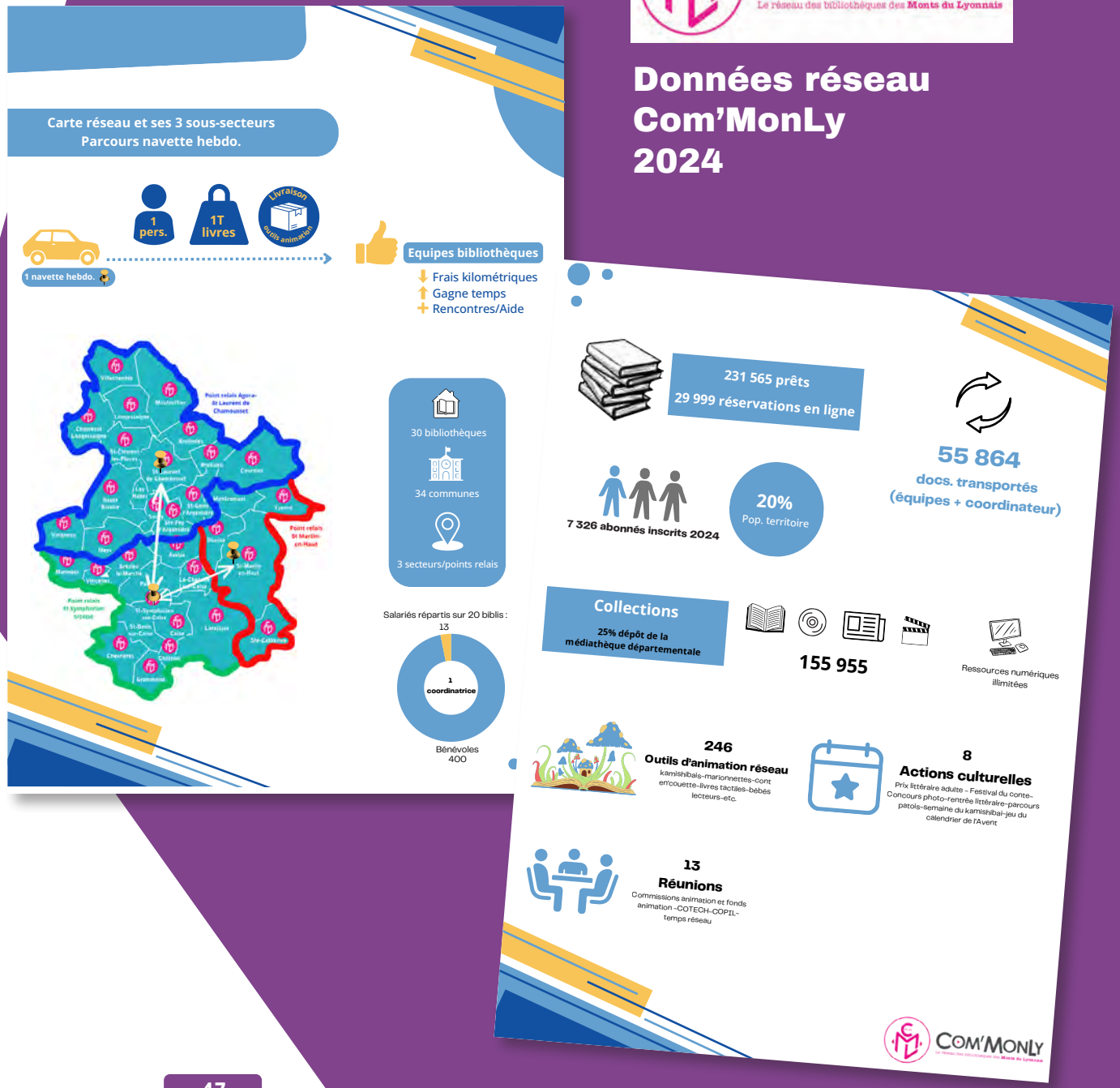
- Com'Monly -

Depuis janvier, le Réseau Com'Monly a réalisé plus de **173 000 prêts et 24 500 réservations**. Avec un peu plus de **115 000 documents réservables en ligne** (livres, revues, CD, DVD, etc.), c'est environ **1 tonne de documents** qui est transportée chaque semaine pour satisfaire les réservations des quelques **8 000 abonnés.** Le fonctionnement du réseau repose sur **400 bénévoles, 13 salariées** réparties sur **20 bibliothèques** sur les **30 et 1 coordinatrice**. Un fonds de 250 outils d'animation, enrichi chaque année, permet une très grande diversité d'offres en bibliothèque. Les équipes ont d'ailleurs perfectionné leurs compétences dans l'art du « kamishibai » et la « lecture à voix haute » au cours de l'année. En parallèle, un nettoyage profond du SIGB a été entamé pour améliorer la qualité du catalogue, et se poursuivra sur 2026 et 2027.

Les temps forts 2025 reposent sur **l'accueil exceptionnel de la lauréate suédoise-samie Ann-Helèn LAESTADIUS (roman Stöld)** en janvier à Duerne et St Martin-en-Haut pour des rencontres conférences-dédicaces et remise du trophée. Le public était également au rendez-vous lors de **la grande fête de clôture du Prix littéraire jeunesse des P'tits D'Monts** du 24 mai à St Laurent-de-Chamousset. Cette 5e édition a réuni environ 3 000 votants et 42 écoles partenaires ! Remerciements et témoignages des 3 auteurs lauréats disponibles sur le site internet du réseau (commonly.bibenligne.fr).

Lancée depuis juillet, **la 5e édition du Prix littéraire adulte des Grands D'Monts** embarque les lecteurs sur les îles océaniennes. 5 livres à découvrir dans les bibliothèques du réseau avec des actions partenaires (Festival cinéma océanien avec le Paradiso et des visites avec le musée de l'Océanie La Neylière à Pomeys). Grande fête de clôture et annonce du lauréat en février 2026 !

2026 annonce un projet d'envergure avec la résidence de l'autrice-illustratrice jeunesse Lucie Albon de renommée internationale. Ce grand projet culturel de territoire est né des différentes rencontres du Comité Consultatif Culture impulsé par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais. Il a pour ambition la coopération d'acteurs culturels locaux d'horizons divers et la médiation auprès de publics multiples sur fond d'écologie.



- Le SIMA Coise -

LE TERRITOIRE, LE CONTRAT TERRITORIAL

Le bassin versant de la Coise couvre une superficie de 340 km² dans les départements du Rhône puis de la Loire.
Le réseau hydrographique est dense dans la partie amont du bassin versant ; ce sont ainsi 200km de rivières (dont 52km pour la Coise) qui sont suivis dans le cadre du Contrat Territorial de la Coise.
Le Contrat Territorial 2023-2025 signé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne se termine et notre équipe, en lien étroit avec nos partenaires techniques et financier, travaille à une candidature pour un Accord de Territoire 2026-2028. Cette programmation couvrira 3 axes majeurs : la restauration éco-morphologique des cours d'eau, la gestion quantitative de la ressource en eau et la gestion qualitative.

L'ÉQUIPE DU SIMA COISE

L'équipe compte actuellement 12 personnes :
- Chargée de mission gestion quantitative de la ressource en eau : Capucine Dessez
- Chargée de mission eau et agriculture : Léa Crombez
- Technicien rivières : François Dupeyron
- Equipe environnement : Hervé Baronnier, Arnaud Petitdan et Evan Dupeyron
- Techniciens SPANC : Karine Aubry, Jordan Lehalle, Alexandre Nely et Joël Souvignet
- Assistante administrative : Nadine Guyot
- Directrice, Chargée de mission : Maryline Thollot

Le volet restauration des fonctionnalités des cours d'eau (les « actions rivières »)

Les actions menées sont assurées par le technicien rivières et l'équipe environnement. Les principales thématiques abordées sont :

La restauration des berges

Elle consiste en l'abattage d'arbres vieillissants, dangereux ou malades, la pose de clôture et la création de points d'abreuvement afin d'éviter la divagation des bêtes dans les cours d'eau, la plantation de jeunes plants d'origine locale, la gestion de l'érosion à l'aide de techniques de génie végétal.




Gestion de l'érosion par des techniques de génie végétal sur le Coiset à Larajasse




Travaux en cours et création d'un point d'abreuvement sur le Coiset

Les principaux chantiers 2025 de l'équipe sont :
- À Larajasse, sur le Coiset et le Rosson : abattage, pose clôture (environ 750 ml), création de 3 points d'abreuvement, réalisation de 3 « peignes » pour lutter contre l'érosion, plantation ;
- A St Martin en Haut sur le Pêcher : empierrement de 3 points d'abreuvement et d'un passage à gué, reprise de la clôture existante (350 ml) ;
- A Fontanès sur la Gimond : création de 2 points d'abreuvement et 2 passages, pose de clôture (700ml) et plantation ;
- A La Gimond sur La Gimond : création de 3 points d'abreuvement, pose de clôture (300 ml) et plantation.

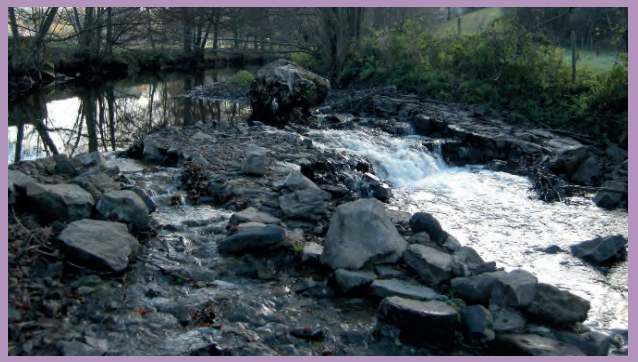
L'entretien des cours d'eau

L'équipe réalise aussi l'entretien des cours d'eau dans les zones urbaines et semi-urbaines dans un objectif de maintenir la capacité d'écoulement des cours d'eau et de prévenir la formation d'embâcles au niveau des ouvrages.

Pour rappel, en application des articles L 215.14 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires riverains.

La continuité écologique

Afin de permettre la libre circulation piscicole et des sédiments le SIMA Coise a procédé à la suppression du seuil des Pinasses sur la Coise à St Symphorien sur Coise. Cette suppression s'accompagne d'un abattage préventif et de plantation de jeunes plants.





Suppression du seuil des Pinasses sur la Coise

LE VOLET QUALITÉ DE L'EAU ET POLLUTIONS DIFFUSES (LES « ACTIONS AGRICOLES »)

Les actions agricoles du syndicat reposent sur le développement de pratiques agroécologiques et plus particulièrement d'élevages plus herbagers et qui utilisent le moins d'intrants possibles (pesticides, engrais etc...) ; de nombreuses opérations concernent aussi la plantation de haies. Ces actions sont réalisées avec les partenaires locaux et financés par l'agence de l'eau Loire Bretagne, le Fonds pour l'Arbre et le FEADER (fonds européen).
Depuis 2021, le SIMA anime un nouveau dispositif : les PSE (Paiements pour Services Environnementaux), qui reconnaissent financièrement les services environnementaux rendus par les agriculteurs ; plus de 70 agriculteurs sont engagés dans la démarche. Ces agriculteurs sont venus rejoindre les collectifs d'éleveurs animés par le SIMA Coise ou nos partenaires. Du côté des collectifs d'agriculteurs, le contrat territorial a permis l'accompagnement de 7 collectifs d'agriculteurs sur différentes thématiques : pâturage, qualité des sols, arbres et haies.
Sur cette dernière thématique, les plantations se poursuivent bien, avec pas moins de 60km de haies qui ont été plantés sur les fermes et en bord de rivière depuis l'origine du SIMA Coise ! Nous sensibilisons également sur la gestion et valorisation durable de la haie. C'est ainsi que les premiers chantiers de coupe ont été menés sur le territoire, afin de régénérer les haies vieillissantes afin qu'elles reprennent pleinement leur place et remplissent leurs fonctions : lutte contre l'érosion, filtre des polluants, ombrage pour les troupeaux et les cultures, refuge de biodiversité ... Cette régénération consiste à enlever les arbres morts qui menacent de tomber, mettre en lumière les souches fraîchement coupées pour favoriser les rejets, donner de la place aux petits sujets pour qu'ils se développent, produire des copeaux (paillage plantations, litière pour le troupeau...). Vous voulez en savoir plus ? Nous vous invitons à vous rendre Rue du Stade à St Christo en Jarez : un panneau explicatif vous présentera un chantier de coupe plus en détail.



Chantier de coupe en mars 2025 ...



... et en août 2025. Ca verdit bien !



1 mois après la coupe, la souche commence à faire des pousses



Les plaquettes issues de la coupe destinées au paillage pour les vaches

LE VOLET GESTION QUANTITATIVE

Le SIMA Coise s'intéresse depuis quelques années à une thématique devenue centrale avec le changement climatique : la gestion quantitative de l'eau. Sécheresses plus fréquentes, de pluies intenses à certaines périodes... Ces phénomènes renforcent la nécessité de conserver l'eau sur le territoire et mieux anticiper les aléas.

Première étape de ce travail : l'étude Adéquation besoins ressources en eau

Actuellement en cours, elle vise à mieux comprendre les besoins en eau (usages agricole, industriel, eau potable, milieux, ...) et les ressources disponibles sur le bassin versant. Elle permettra de cibler les actions à mener et de réfléchir collectivement à une répartition équilibrée de cette ressource.

Des installations pour mieux connaitre nos cours d'eau

Pour suivre l'évolution des débits et prévenir les risques, le SIMA Coise a installé :
- Des échelles limnimétriques qui permettent un suivi visuel des niveaux d'eau
- Des repères de crues pour sensibiliser les riverains au risque inondation et garder la mémoire des évènements passés.

La prévention des inondations

Nous assurons un entretien régulier, dans le cadre de l'intérêt général, sur la partie aval du bassin versant de la Coise pour limiter le risque inondation : Coise aval, Anzieux, Gourny, Volvon, Petit Volvon...



Repère de crue sur le mur du gymnase de Saint-Denis-sur-Coise



Echelle limnimétrique et macarons à Saint-Galmier



Repère de crue en bord de route à Saint-André-le-Puy



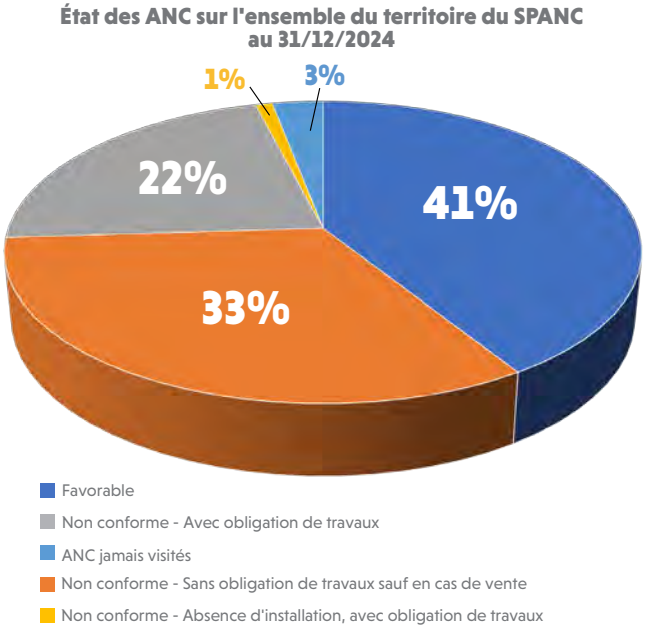
Echelle limnimétrique à Bellegarde-en-Forez

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service obligatoire existant depuis 2006 sur tout le territoire français. Sur votre commune, il est assuré par le SIMA Coise.

Les vérifications de bon fonctionnement

Composé de 4 techniciens, une secrétaire (temps partiel) et une Directrice (temps partiel), il a pour mission obligatoire de contrôler périodiquement (tous les 7 ans) tous les bâtiments qui produisent des eaux usées domestiques et qui ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement collectif. Ce contrôle a pour objet de vérifier l'existence d'un dispositif d'assainissement non collectif complet, entretenu et ne générant aucune nuisance. Ainsi, en 2024 ce sont 664 installations qui ont eu une vérification de bon fonctionnement sur notre périmètre d'intervention (79 communes). Les résultats sont les suivants



L'entretien des systèmes : Un dispositif bien entretenu est un dispositif qui dure dans le temps

Votre système nécessite un entretien régulier : nettoyage annuel du préfiltre, écrémage régulier du bac à graisse, vidange de la fosse, faucardage des roseaux ou, pour les ouvrages plus complexes, nettoyage de l'auget, de la pompe, des regards, du média filtrant. De même, un contrôle annuel visuel de tous les ouvrages permet de prévenir des dysfonctionnements.
Un contrat d'entretien est vivement conseillé pour les ouvrages agréés (se référer au guide du fabriquant).

Les projets de travaux

Le SPANC a également pour mission de valider tout projet d'assainissement autonome pour du neuf ou de la réhabilitation. Il doit valider par écrit ce projet (déclaration ANC à compléter par le propriétaire demandeur) avant tout travaux. Et le SPANC doit également contrôler les travaux sur chantier AVANT remblaiement. Sur notre territoire, en 2024 ce sont 253 chantiers qui ont été réalisés, et 241 projets qui ont été validés.

Ces 3 contrôles génèrent un rapport envoyé à l'usager (copie en mairie) avec un avis qui peut être favorable ou défavorable. Chaque rapport déclenche une redevance ainsi que des obligations ou préconisations à respecter.

Les transactions immobilières

Depuis 2011, pour toute vente d'une maison non raccordée aux égouts, le notaire réclame également un contrôle du SPANC de moins de 3 ans. Si les conclusions sont défavorables, l'acquéreur aura 1 an pour se mettre et conformité à partir de la date de vente. 169 diagnostics préalables à une vente ont été réalisés en 2024 sur le territoire.

Les vidanges

Le SPANC a également contractualisé un marché public pour ouvrir l'accès aux usagers du territoire à des vidanges à des prix très compétitifs.

Des pénalités en cas de non-conformité

Depuis 2021, les élus du SIMA Coise ont décidé de renforcer le suivi des travaux obligatoires. Ainsi, lorsque les délais de réalisation ne sont pas respectés, une mise en demeure est adressée à l'usager. En l'absence de mise en conformité, une pénalité annuelle est désormais appliquée.

Cette mesure vise à :

- Garantir l'équité entre les usagers ayant déjà investi dans un dispositif conforme,
- Encourager la réalisation des travaux, dans un objectif commun de préservation de la santé publique et de l'environnement.

CONSEILS ET CONTACT

Le SPANC est aussi présent pour tout conseil, n'hésitez pas à nous contacter.

SPANC du SIMA Coise
1 Passage du Cloître
42 330 St Galmier
04 77 94 49 61

spanc@sima-coise.fr
www.sima-coise.fr



Pomeys

BULLETIN MUNICIPAL 2025



2025 © photo Sylvie Ollon